

ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

**OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION RECHERCHE ET INGENIERIE DE FORMATION**

OFPPT

**RESUME
THEORIQUE
&
GUIDE DE TRAVAUX PRATIQUES**

MODULE N°: 2 SANTE ET SECURITE SUR CHANTIER

SECTEUR : FROID ET GENIE THERMIQUE

SPECIALITE : MAINTENANCE HÔTELIERE

NIVEAU : TECHNICIEN

JUIN 2005

VERSION EXPERIMENTALE

PORTAIL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU MAROC

Télécharger tous les modules de toutes les filières de l'OFPPT sur le site dédié à la formation professionnelle au Maroc : www.marocetude.com

Pour cela visiter notre site www.marocetude.com et choisissez la rubrique :

[MODULES ISTA](#)



The screenshot shows the website's navigation bar with the following menu items: HOME, LIVRES, **MODULES ISTA**, ANNUAIRE ECOLES, DOCTORAT, LETTRE DE MOTIVATION, NOUS CONTACTER, SE CONNECTER. The logo 'Maroc Etude.Com' is displayed in a stylized font, with the tagline 'Connaissance - Métier - Technique' below it. A search bar is located on the right side of the navigation bar.

The main content area features a central advertisement for MacKeeper, offering a 20% discount. The ad includes the text: 'Notre Bibliothèque que ...Livres à Télé charger Gratuitement', 'MacKeeper -20%', 'Complete your Purchase Now and save 20% Guaranteed with this Coupon Code', and 'Apply Discount Automatically'. Below the ad is the quote: '"On ne jouit bien que de ce qu'on partage"' [Madame de Genlis].

On the left side, there is a login section titled 'Connexion' with fields for 'Identifiant' (containing 'sniper') and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. Above the login section, it says 'Nous avons 14 invités en ligne'. Below the login section, there are links for 'Annonces Google', 'Annonces Emploi Maroc', 'Jeux Télécharger Gratuit', and 'Jeux PC En Ligne'. At the bottom of the login section, there are links for 'Mot de passe oublié ?' and 'Identifiant oublié ?'.

On the right side, there is a search bar and a list of links under the heading 'Annonces Google': 'Jeu De Jeux', 'Jeux Sur Internet', 'Ecole Ingénieur', 'Dépanner et configurer votre réseau à domicile', '(Outil de Diagnostic)', 'Wi-Fi / Ethernet', 'Console de jeu', 'Imprimante', and 'Messagerie'.

Remerciements

La DRIF remercie les personnes qui ont participé ou permis l'élaboration de ce Module de formation.

Pour la supervision :

GHRAIRI RACHID : *Directeur de CDC-GE/FGT*

BOUJNANE MOHAMED : *Chef de Pôle Froid et Génie Thermique*

Pour l'élaboration :

Mme NATOVA BISSERKA : *Formatrice Animatrice CDC/ Froid et Génie Thermique*

Les utilisateurs de ce document sont invités à communiquer à la DRIF toutes les remarques et suggestions afin de les prendre en considération pour l'enrichissement et l'amélioration de ce programme.

Mr: Said SLAOUI
DRIF

Sommaire

	<i>Page</i>
<i>Présentation du module</i>	8
<i>Résumé théorique :</i>	11
Objectif N°1 – <i>Etablir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier</i>	12
Objectif N°2 – <i>Décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents</i>	32
Objectif N°3 – <i>Reconnaître les mesures de préventions relatives à l'exécution du travail et à l'environnement</i>	43
Objectif N°4 – <i>Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire</i>	57
Objectif N°5 – <i>Expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents</i>	62
<i>Guide pratique -questionnaire :</i>	65
Objectif N°1	66
Objectif N°2	67
Objectif N°3	68
Objectif N°4	69
Objectif N°5	70
<i>Synthèse de module</i>	71
<i>Evaluation</i>	73
<i>Bibliographie</i>	73

MODULE N°2 : SANTE ET SECURITE SUR CHANTIER

DUREE : 15 h

**OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT**

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence le stagiaire doit appliquer des notions de santé et de sécurité sur les chantiers selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de consignes particulières ;
 - de recherches pertinentes ;
 - d'un accident simulé.
- À l'aide :
 - d'une documentation pertinente (lois, règlements, etc.) ;
 - de documents audiovisuels ;
 - d'information relative au plan d'intervention en cas d'urgence dans les établissements.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Compréhension des règlements.
- Compréhension et détermination des paramètres relatifs à la prévention en santé et sécurité au travail.
- Association précise entre les causes et les effets des accidents de travail et des maladies industrielles.
- Justesse des explications.

**OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRECISION SUR LE COMPORTEMENT
ATTENDU**

A. Établir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.

B. Décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents.

C. Reconnaître les mesures de préventions relatives à l'exécution du travail et à l'environnement.

D. Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire.

E. Expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents.

**CRITERS PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Association entre l'exercice des tâches du métier et les types d'accidents les plus fréquents.

- Association précise entre les situations de travail et la présence de polluants.
- Compréhension d'une fiche signalétique.

- Connaissance précise des mesures préventives dans l'exercice du travail (protection individuelle) et pour l'environnement (mesures collectives).

- Compréhension appropriée des principes de sécurité relatifs à l'aménagement des lieux de travail.

- Connaissance précise des principales mesures d'intervention.
- Logique des démarches à effectuer.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE SECOND NIVEAU

LE STAGIAIRE DOIT MAITRISER LES SAVOIR, SAVOIR FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR ETRE JUGE PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à établir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier (A) :

1. Percevoir l'importance de la prévention.
2. Reconnaître des données statistiques relatives aux accidents de travail.
3. Percevoir l'importance de sensibiliser les employeurs à la santé et à la sécurité au travail.
4. Reconnaître les recours possibles en matière de santé et de sécurité au travail.
5. Décrire divers moyens de promouvoir la prévention des accidents en milieu de travail.

Avant d'apprendre à décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents (B) :

6. Décrire divers facteurs portant atteinte à la santé dans un milieu de travail.
7. Nommer divers produits polluants que l'on trouve dans l'exercice du métier (graisses, huiles, solvants, etc.).
8. Décrire des méthodes pour se débarrasser des produits polluants.
9. Énumérer divers moyens de préventions des maladies industrielles.

Avant d'apprendre à connaître les mesures de prévention relatives à l'exécution du travail et à l'environnement (C) :

10. Percevoir l'importance d'une bonne tenue des lieux de travail.
11. Énumérer les mesures de protection individuelle et collective (lunettes, chaussures)
12. Décrire diverses positions ergonomiques.

Avant d'apprendre à expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire, etc. (D) :

13. Décrire les principales règles relatives à la prévention des incendies.

Avant d'apprendre à expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents (E) :

14. Percevoir l'importance de connaître le protocole d'intervention en cas d'urgence.
15. Reconnaître le protocole d'intervention de l'établissement.
16. Reconnaître les principales mesures de secourisme relatives aux accidents les plus fréquents.

SYNTHESE DU PROGRAMME D'ETUDES

Nombre de modules : 26
Durée en heures : 1668
Stage en entreprise : 288

N° du Module	Titre des Modules	Durée heures
01	Module 1 : Métier et formation	18
02	Module 2 : Santé et hygiène	15
03	Module 3 Thermodynamique appliquée	75
04	Module 4 : Techniques de soudo-brasage et d'oxycoupage	82
05	Module 5 : Mécanique d'entretien général	45
06	Module 6 : Electricité de base	70
07	Module 7 : Entretien et dépannage des moteurs électriques	160
08	Module 8 : Electronique de base	25
09	Module 9 : Lecture et interprétation des dessins	76
10	Module 10: Fluides frigorigènes et récupération des fréons	52
11	Module 11 : Etudes technologiques des équipements frigorifiques	100
12	Module 12 : Entretien et dépannage d'une installation frigorifique	142
13	Module 13 : Régulation en génie climatique	40
14	Module 14 : Montage et entretien des climatiseurs individuels	40
15	Module 15 : Maintenance et dépannages des centrales de traitement d'air	72
16	Module 16 : Energie solaire	40
17	Module 17: Initiation aux automates programmables	60
18	Module 18: Entretien et dépannage des installations de chauffage	117
19	Module 19: Traitement des eaux	62
20	Module 20: Plomberie générale	54
21	Module 21: Application des techniques de gestion de la maintenance	66
22	Module 22: Initiation à l'Informatique	80
23	Module 23: Entretien des équipements électroménagers	85
24	Module 24: Sensibilisation à la qualité	26
25	Module 25: Environnement	40
26	Module 26: Moyens de recherche d'emploi	26
	Totale	1668
	Stage en entreprise	288

Présentation du module

Le module se situe à la première partie de la première année. Se module comporte le contenu suivant :

Les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.

Les situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents.

Les mesures de préventions relatives à l'exécution du travail et à l'environnement.

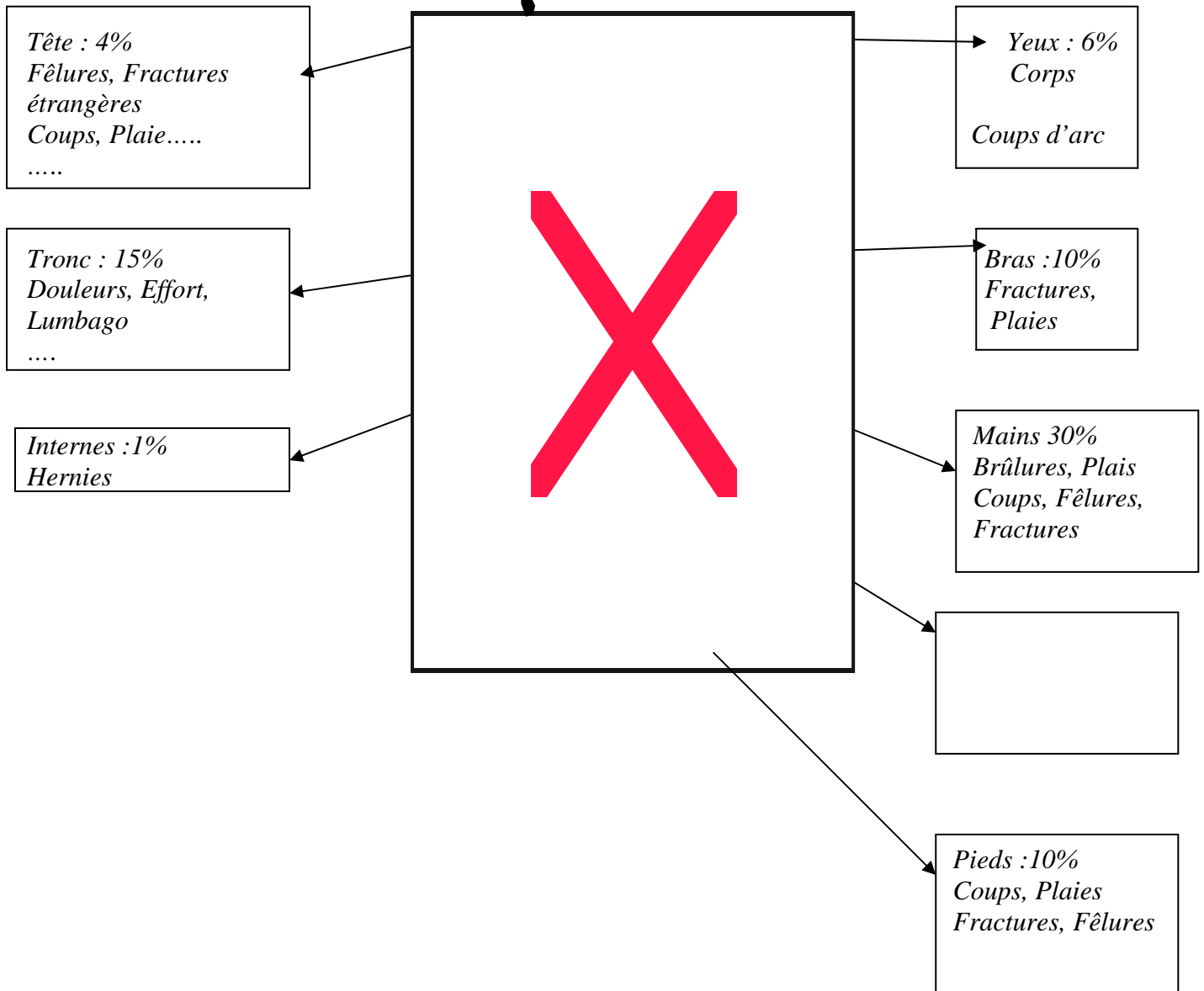
Les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire.

Protocole d'intervention en cas d'accidents

La sécurité est l'affaire de tous....

Mais encore plus l'affaire de chacun

*Répartition statistique des lésions
sur le corps humain*



RESUME DE THEORIE

Objectif N°1

Durée : 3 heures 30min

OBJECTIF POURSUIVI :

Etablir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.

Qu'est ce que le stagiaire doit connaître avant de commencer :

- 1 L'importance de la prévention.
2. Les données statistiques relatives aux accidents de travail.
3. L'importance de sensibiliser les employeurs à la santé et à la sécurité au travail.
- 4 Les recours possibles en matière de santé et de sécurité au travail.
- 5 Les divers moyens de promouvoir la prévention des accidents en milieu de travail.

Lieu de l'activité : Salle de cours.

Directives particulières :

Introduction

Il est important de souligner que dans ce chapitre, on ne vous présentera que les principaux risques communs à l'ensemble des entreprises. Ce chapitre a pour principal objectif de vous sensibiliser à ces risques dont la liste est loin d'être exhaustive.

Après avoir vu la démarche et les moyens de prévention, vous étudierez les principaux risques reliés aux produits dangereux avec le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

1 – Percevoir l'importance de la prévention

La démarche de prévention, telle que décrite dans cette section, est basée sur un processus de gestion adapté au contexte de la santé du travail. Elle aide les intervenants à obtenir des résultats concrets en matière de prévention au travail.

Dans cette section, on vous propose une démarche de prévention à la fois simple et pratique pour éliminer les dangers qui sont à l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles et pour réduire les coûts énormes qui en découlent.

Démarche de prévention

Pour être efficace en matière de prévention, il faut agir de façon continue en observant les trois étapes suivantes :

1. **Identification des dangers** : *Quels sont les dangers ou les problèmes?*
2. **Correction des dangers** : *Comment éliminer les dangers et les problèmes?*
3. **Contrôle des moyens mis en place**: *Comment maintenir les conditions de santé et de sécurité?*

Identification des dangers:

L'identification des dangers et des problèmes est le point de départ de toute démarche préventive. On y arrive en intégrant des moyens de prévention au fonctionnement habituel d'une entreprise, principalement en analysant le registres d'accidents ou de premiers secours, en enquêtant sur les accidents et en inspectant les lieux de travail. En procédant ainsi, il est plus facile de définir les besoins.

Correction des dangers:

Il importe de bien comprendre le principe fondamental autour duquel doit se faire la prévention. Celle-ci doit passer par la phase de correction des dangers en éliminant le risque à la source et, dans le cas où cela s'avère impossible, il faut le réduire et le maîtriser.

Elimination

Afin de faire disparaître le risque, l'élimination est la solution privilégiée. C'est ce qu'il faut absolument viser quand on fait de la prévention. On peut procéder à l'élimination par substitution ou remplacement du matériel, de l'équipement ou encore du procédé.

Réduction

Il se peut que l'élimination à la source soit impossible dans l'immédiat. Dans ce cas, il faut prendre des mesures qui réduisent les risques auxquels les travailleuses et travailleurs en entreposant les produits inflammables dans armoire de sécurité ou encore en aspirant à la source des gaz aux vapeurs toxiques?

Contrôle des moyens mis en place

Le contrôle, en prévention, consiste à assurer la permanence des correctifs qui ont été appropriés. Il

s'agit, en somme, d'appliquer les moyens de prévention qui assureront le maintien des conditions de santé sur les lieux de travail.

Moyens de prévention

Les moyens de prévention doivent répondre aux besoins réels de l'entreprise quant à l'élimination à la source des dangers pouvant affecter la santé, la sécurité et l'intégrité physique des techniciens.

Les principaux éléments des moyens de prévention :

1. Organisation en santé et sécurité
2. Entretien préventif
3. Surveillance de la qualité du milieu et de la santé
4. Inspections
5. Equipement de protection
6. Formation en matière de santé et sécurité
7. Enquête et analyse d'accident
8. Premiers secours et premiers soins

La spécialité maintenance hôtelière exige quotidiennement la maintenance de premier niveau dans le lieu de travail.

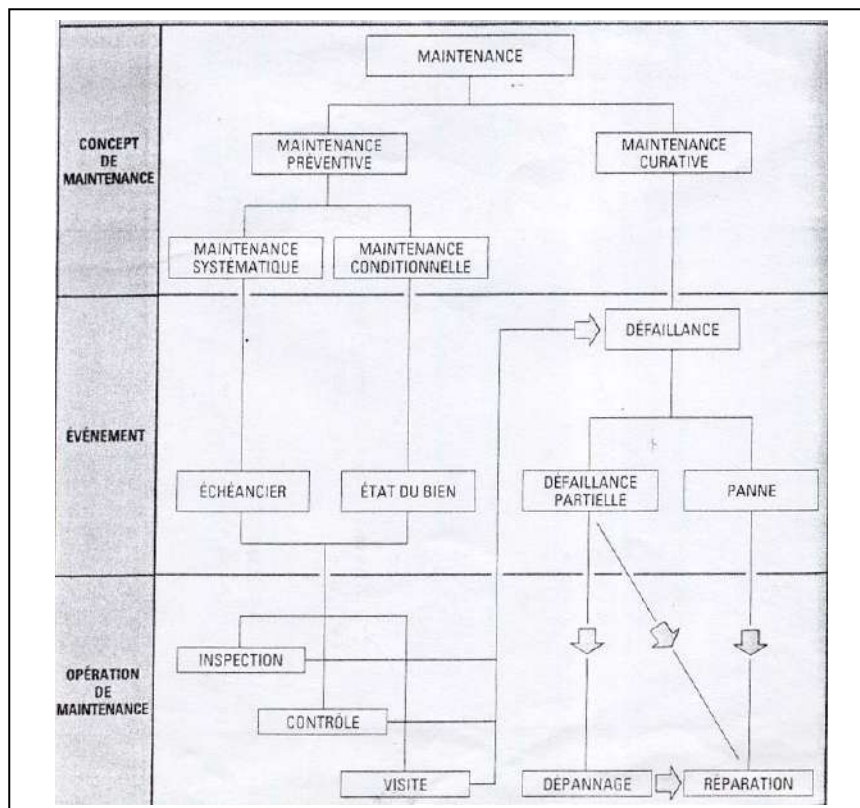
Il s'agit de réglages simples prévus par le service de maintenance, au moyen d'éléments accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement.

Exemples :

-échange en toute sécurité d'éléments consommables tels que fusibles ou voyants ;

-dégagement d'un produit défectueux sur une machine automatisée après la mise en sécurité de la machine.

ORGANISATION DE LA MAINTENANCE



MAINTENANCE PREVENTIVE	
INSPECTION	<i>C'est une activité de surveillance s'exerçant dans le cadre d'une mission définie. Exemple : inspection des moyens de protection contre les risques d'accident dans un atelier de maintenance hôtelière</i>
CONTROLE	<i>Ces activités de contrôle correspondent à des vérifications de conformité par rapport à des données préétablies, suivies d'un jugement Le contrôle peut : comporter une activité d'information, -inclure une décision : acceptation, rejet La périodicité du contrôle peut être constante ou variable.</i>
VISITE	<i>C'est une opération de maintenance préventive. Exemple : visite périodique des éléments de protection d'un de système production automatisée</i>

Maintenance curative : *C'est la maintenance effectuée après défaillance.*

2 – Reconnaître les données statistiques relatives aux accidents au travail

Le développement du machinisme, les manutentions automatique, les cadence rapides de travail tendent à multiplier les accidents ; quelques chiffres moyens en France :

<i>Pour l'année</i>	<i>Par journée de travail</i>
<i>2000 morts</i>	<i>6morts</i>
<i>soit</i>	<i>200mutilés</i>
<i>60000 mutilés</i>	<i>2100 blessés</i>
<i>800000 blessés</i>	

En an ,30 millions de journées se travail ont été perdues en France, représentant une perte de production de 3000 milliards .Les pouvoirs publics ; dès l'apparition du machinisme, se sont occupés de ce problème.

Statistiques relatives aux accidents du travail (1993)

	Chutes de plain-pied	Chutes de hauteur	Manutention manuelle	Masse en mouvement
AT-Arrêt	145 218	90 593	213 547	47 553
Jours IT	5 734 745	5 256 548	- 7 312 740	1 243 008
AT-IP	9 884	10 313	14 000	2 640
Taux IP	76 141	114 658	104 136	25 040
Décès	20	128	15	43

	Manutention mécanique	Véhicules	Machines	Engins TP
AT-Arrêt	23 759	24 776	35 608	1 477
Jours IT	9 028 832	1 577 120	1 231 571	104 848
AT-IP	2 030	4 232	4 389	255
Taux IP	21 195	79 344	38 240	3 983
Décès	45	364	14	11

	Outils	Électricité	Appareils divers	Autres
AT-Arrêt	50 634	1 045	14 951	26 771
Jours IT	1 031 910	44 222	340 934	1 003 337
AT-IP	2 395	128	625	2 186
Taux IP	13 528	3 652	9 774	34 804
Décès	1	25	33	156

AT : Accidents du Travail
IT : Incapacité Temporaire
IP : Incapacité Permanente

Les principaux organismes de prévention des accidents :

- 1 - Inspection du Travail ; elle surveille et conseille ;
- 2 - Association syndicale de patrons ;
- 3 - Sécurité sociale elle paie les indemnités aux travailleurs accidentés ou atteints de maladies professionnelles et peut imposer une cotisation supplémentaire tout employeur qui néglige de prendre les mesures de sécurité recommandées ;
- 4 - Institut National de Sécurité : il propage, par la publicité, les diverses mesures de prévention qui s'imposent ;
- 5 - Bureau International du Travail : il publie des statistiques et conseil sur le plan international.

3 – Percevoir l'importance de sensibiliser les employeurs à la santé et à la sécurité au travail.

Tout le monde en est conscient :

Les accidents du travail et les maladies professionnelles coûtent cher. Sur le plan humain d'abord, puisque les travailleurs sont atteints dans leur intégrité physique et psychique, avec toutes les conséquences que cela entraîne dans leur vie personnelle, familiale et sociale.

Sur le plan économique aussi, car comme dans une réaction en chaîne, les lésions professionnelles accroissent les frais de production et diminuent le caractère concurrentiel des entreprises.

La solution privilégiée pour réduire ces frais, c'est la prévention. la loi établit d'ailleurs clairement les droits et les obligations des travailleurs et les employeurs en cette matière.

Droits et obligations des travailleurs

Droits	Obligations
Bénéficiaire de conditions de travail sécuritaires	Prendre connaissance du programme de prévention
Recevoir de la formation, de l'information et les conseil nécessaires en santé et en sécurité du travail	Prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique
Profiter de service de santé préventive et curative	Veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou n intégrité physique des autres personnes
Bénéficiaire de droit de refus au travail lorsque les conditions le justifient	Se soumettre aux examens de santé exigés pour l'application de la loi et des règlements
Jouir du droit au retrait préventif lors d'une exposition réputée dangereuse à un contaminant.	Participer à l'identification et à l'élimination des risques sur le lieu de travail

Droits et obligations des employeurs	
Droits	Obligations
Bénéficiaire de services d'information, de formation et de conseils en santé et en sécurité du travail	<p>Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs</p> <p>S'assurer que le travailleur reçoive la formation, l'entraînement et la supervision nécessaires pour accomplir son travail de façon sécuritaire</p> <p>Fournir gratuitement les équipements et les moyens de protection individuels choisis par le comité de santé et de sécurité. S'assurer que les travailleurs portent ces équipements</p> <p>Informé la Commission de tout accident</p>

4 – Reconnaître les recours possibles en matière de santé et de sécurité au travail

La loi laisse à l'employeur le choix des méthodes de travail, mais l'oblige d'appliquer un programme de prévention élaboré avec la participation des travailleurs.

La meilleure façon de diminuer les accidents de travail est de former un COMITE paritaire de santé et de sécurité du travail.

Le comité exerce des fonctions telles que l'identification des dangers, par l'inspection des lieux de travail et l'analyse des accidents, par la recherche de solution en faisant des recommandations.

De plus, le comité de santé et de sécurité a un rôle fondamental à jouer en participant à la mise en œuvre du programme de prévention et dans son application.

Rôles de l'inspecteur

L'inspecteur intervient lorsqu'une plainte est formulée, ou lorsqu'il s'agit d'un accident grave.

Pouvoir de l'inspecteur

L'inspecteur a accès aux lieux de travail en tout temps. Les moyens utilisés par l'inspecteur en présence d'un danger, vont de l'avis de correction à la suspension des travaux ou à la fermeture des lieux de travail.

Des amendes sont prévues par la loi de santé et sécurité du travail lorsqu'il y a contravention à la loi ou aux règlements, ou refus de se conformer à une décision ou à un ordre rendu en vertu de la loi.

5 – Décrire divers moyens de promouvoir la prévention des accidents en milieu de travail.

Cette partie de résumé théorique a pour but d'expliquer le rôle de différents affiches « posters » et les dispositifs de protection sur les machines afin d'éviter les accidents au milieu de travail.


Dans chaque atelier de maintenance hôtelière il faut avoir des panneaux d'affichage qui indiquent


- la conduite à tenir en cas d'incendie ou accident
- les principaux numéros de téléphone en cas d'urgence
- le règlement intérieur


les différents comptes rendus des réunions du comité de la santé et sécurité du travail


PANNEAU D’AFFICHAGE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

 **Incendie**

 Gardez votre calme
Téléphonez au **18**

 Attaquez le foyer au
moyen d’extincteurs
sans prendre de risque


 N’utilisez pas les
ascenseurs ou
monte-charge


Les fiches « Consignes de sécurité » indiquent la conduite à tenir en cas d’accident ou d’incident.


Elles ont pour thèmes les risques d’accidents susceptibles de survenir dans l’entreprise :


- incendie (voir exemple ci-contre),
- accident corporel,
- accident d’origine électrique,
- intoxications,
- brûlures,
- aspersion par produits chimiques...


RÈGLEMENT INTÉRIEUR

 Port obligatoire du casque

 Port obligatoire des lunettes

 Port obligatoire des protections anti-bruit

 **INTERDICTION DE FUMER**

 Circulation des chariots
élevateurs **INTERDITE**

CONDITIONS DE TRAVAIL

COMPTE RENDU CHSCT

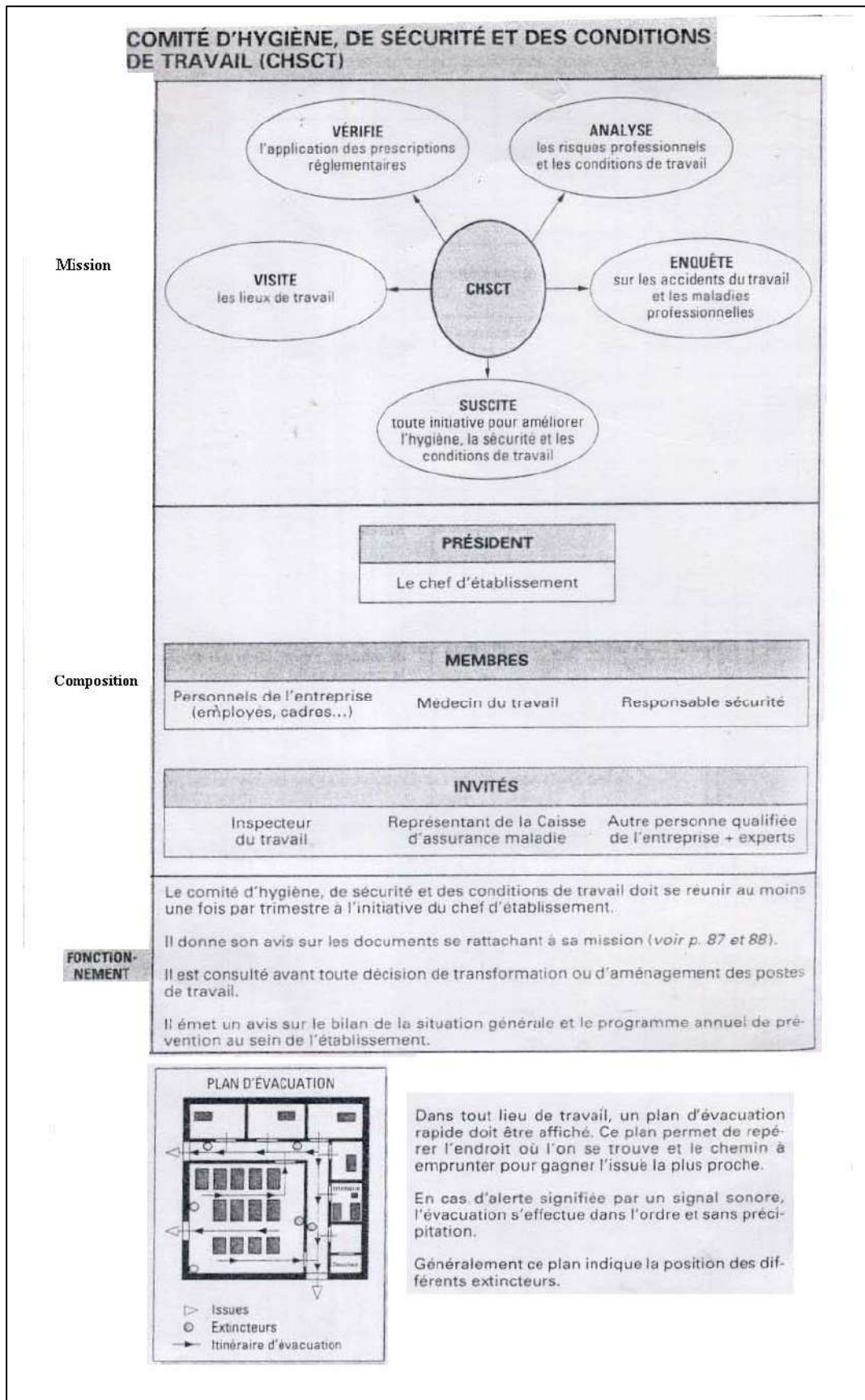
CALENDRIERS

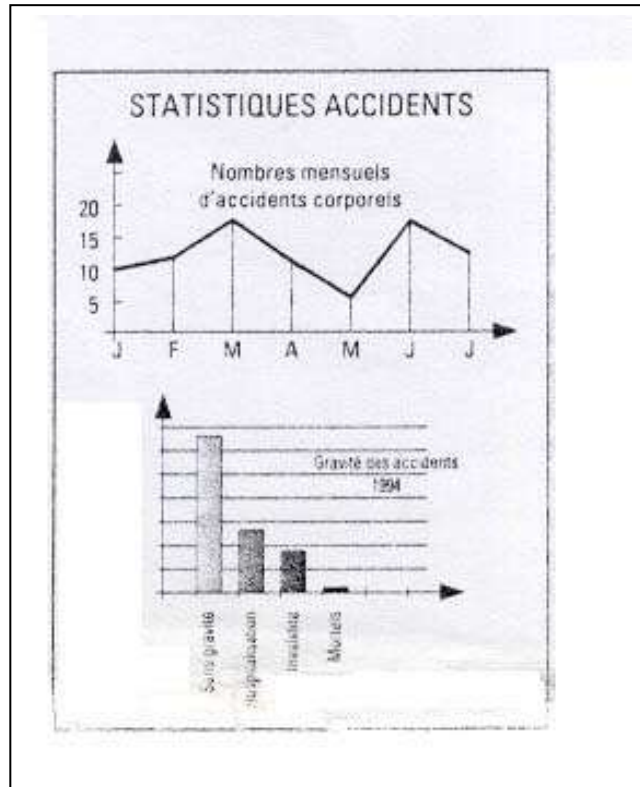
Réunions CHSCT

Réunions d’informations

Visites médicales

Les différents comptes rendus des réunions des CHSCT (Comité d’hygiène de sécurité et des condition de travail) sont communiqués à l’ensemble du personnel

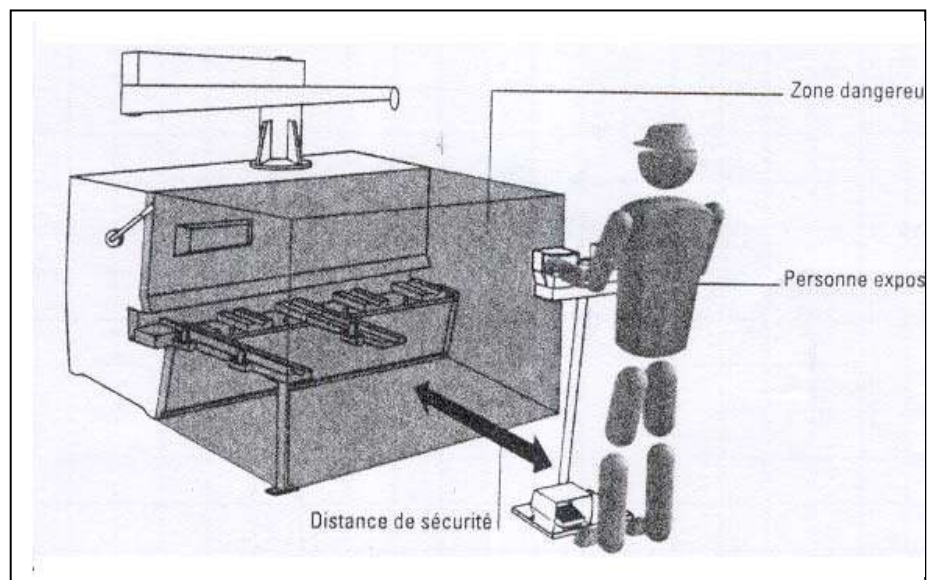




Dispositifs de protection des machines-outils

Zones dangereuses

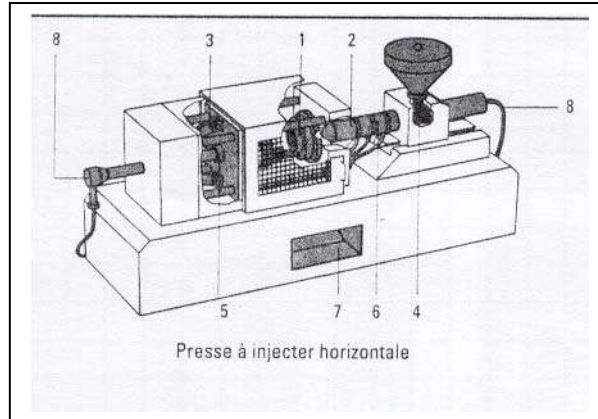
**NOTION
DE ZONE**



Dispositifs de protection des machines-outils

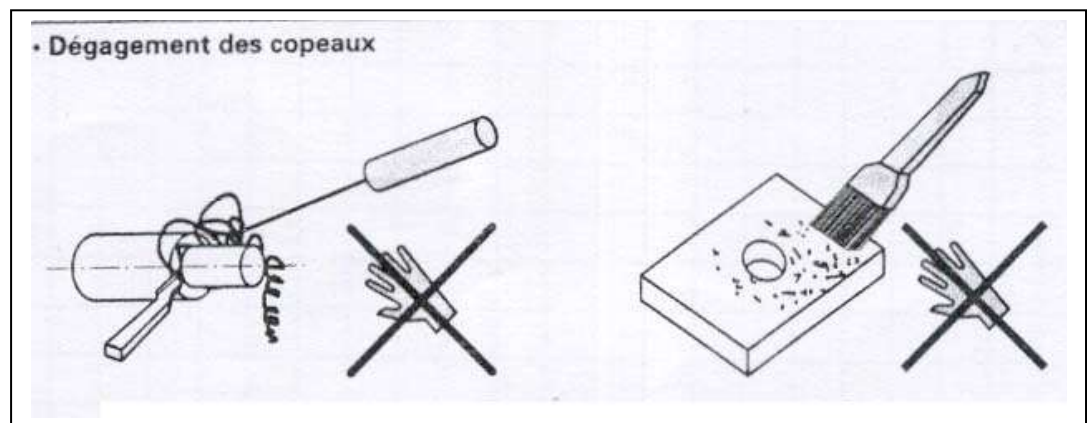
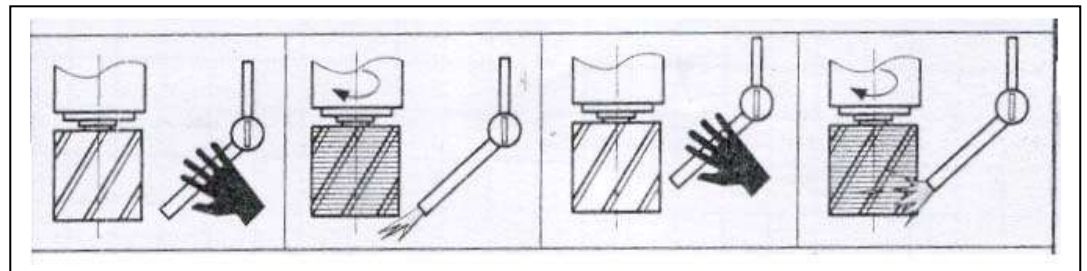
Zones dangereuses

Exemples de zone Dangereuses



Protection et recommandations

Sécurité et comportement au poste de Travail



Installation et protection d'une perceuse

Consignes de protection

Proscrire tout objet risquant de provoquer un accident avec l'outil en mouvement

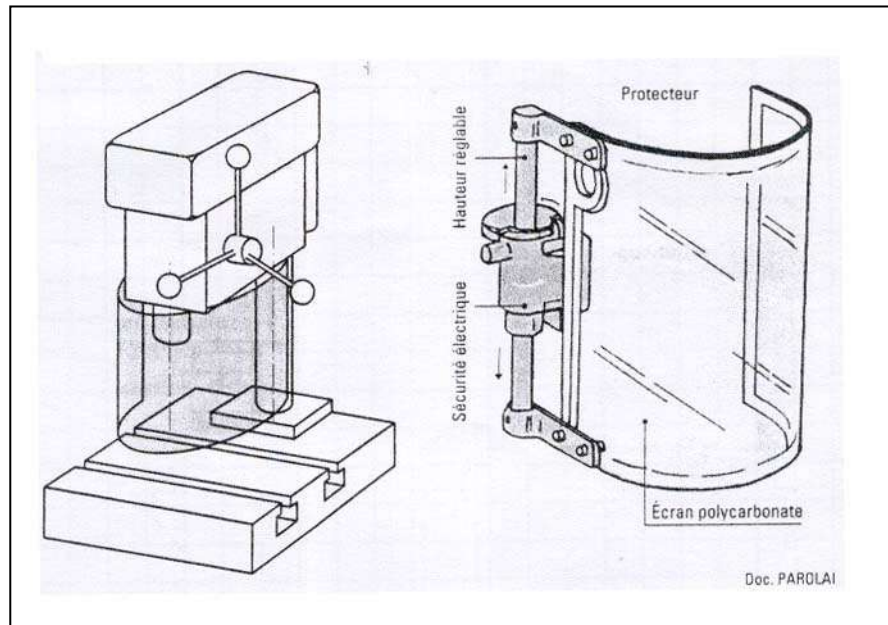
- une montre
- un bracelet
- une bague ou une alliance

Utiliser un pinceau pour nettoyage du poste de travail

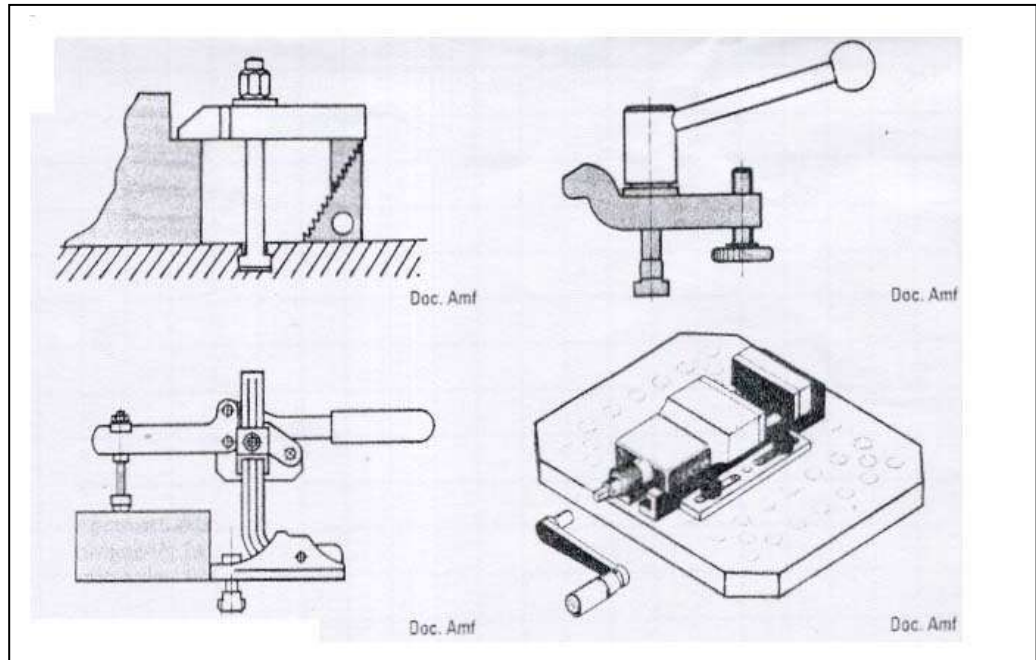
Proscrire :

- la cravate,
- le foulard,
- les cheveux longs (utiliser la casquette ou la résilles)
- la veste et les manches non boutonnées

Exemple de protection sur perceuse sensitive à table rainurée



**Montages
Directs sur
la table
(pièce
bride)**



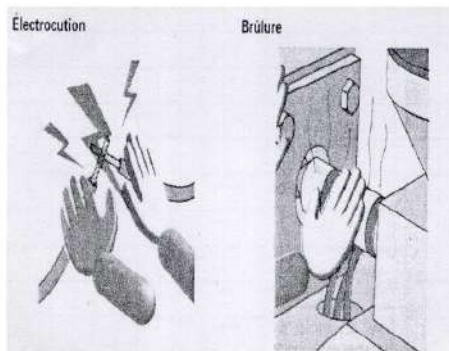
Etablir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.

Types d'accidents :

*Blessures aux doigts, aux yeux, aux dos.

*Brûlures

*Accidents de la circulation etc.

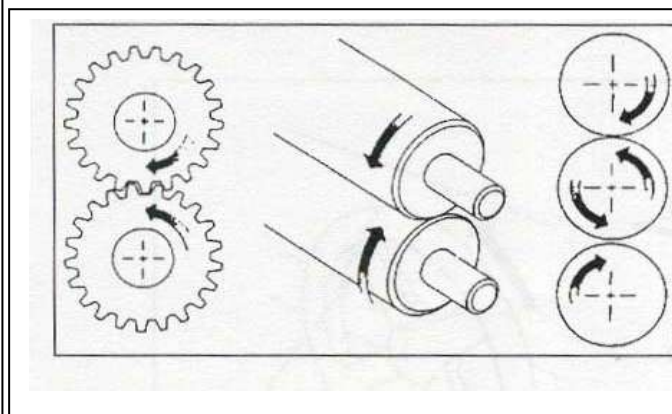
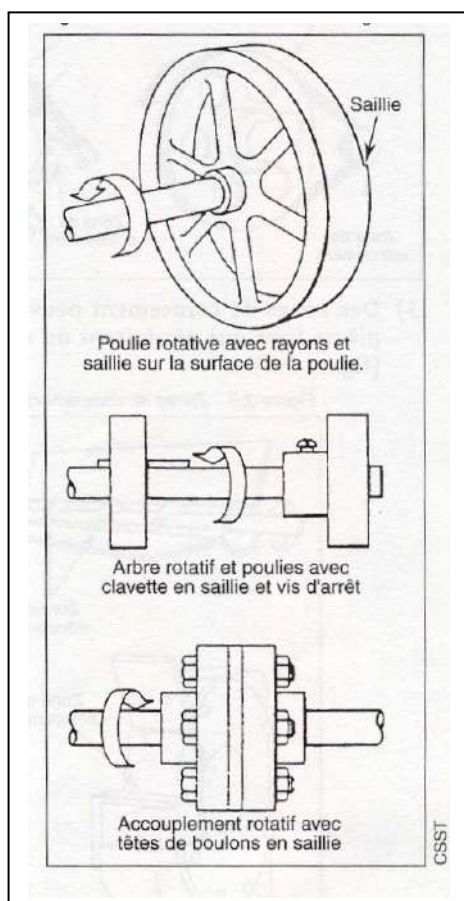


La liste des blessures reliées aux machines et aussi longue qu'horrible : mains et bras écrasés, doigts coupés, perte de la vue, etc. Il semble y avoir autant de dangers qu'il y a de types de machines. Il est donc essentiel pour les travailleurs de se protéger et d'ainsi éviter les blessures.

La règle à retenir est la suivante : tout processus, pièce ou fonction d'une machine qui peut causer une blessure doit être protégé.

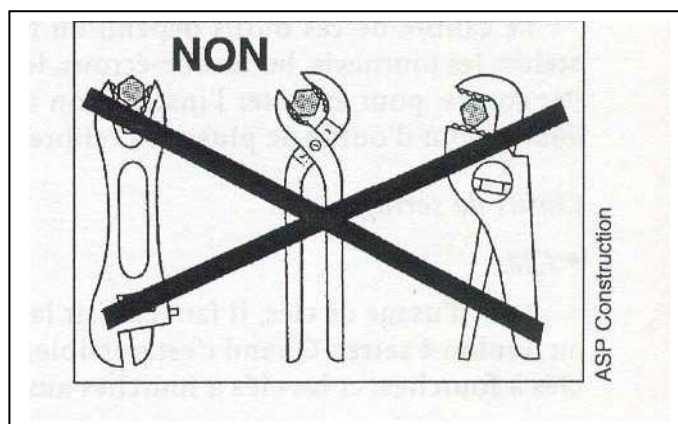
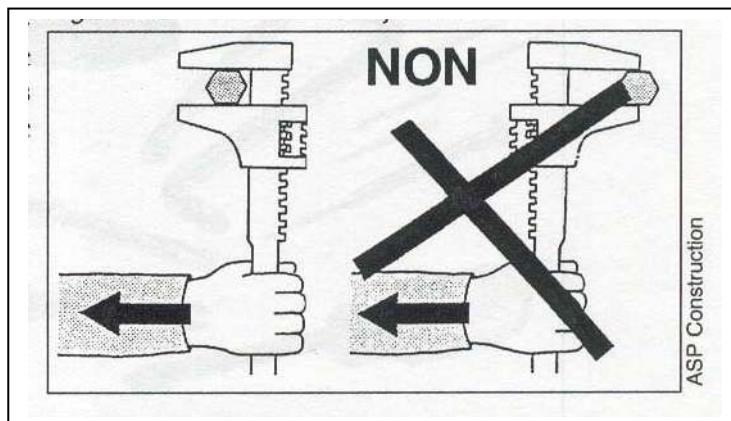
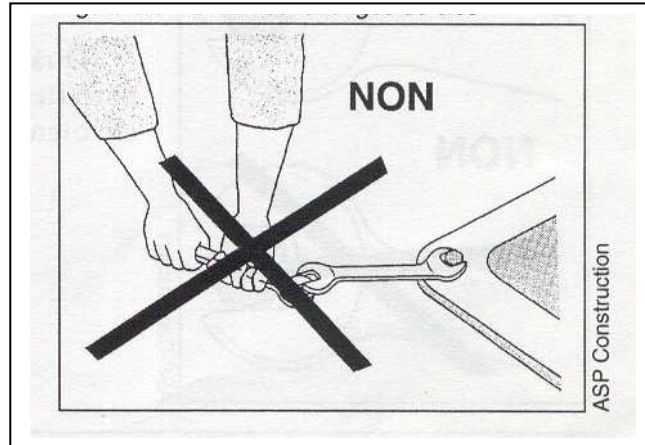
Trois catégories de dangers proviennent de pièces mobiles :

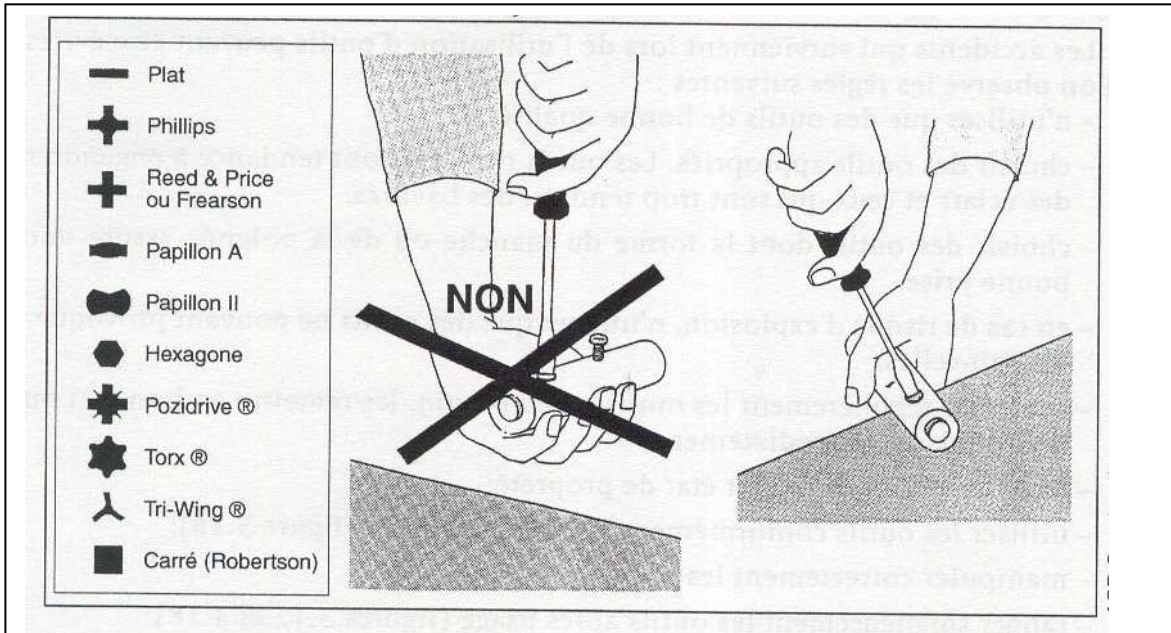
- la zone de travail ;
- les organes de transmission d'énergie ;
- les autres pièces mobiles



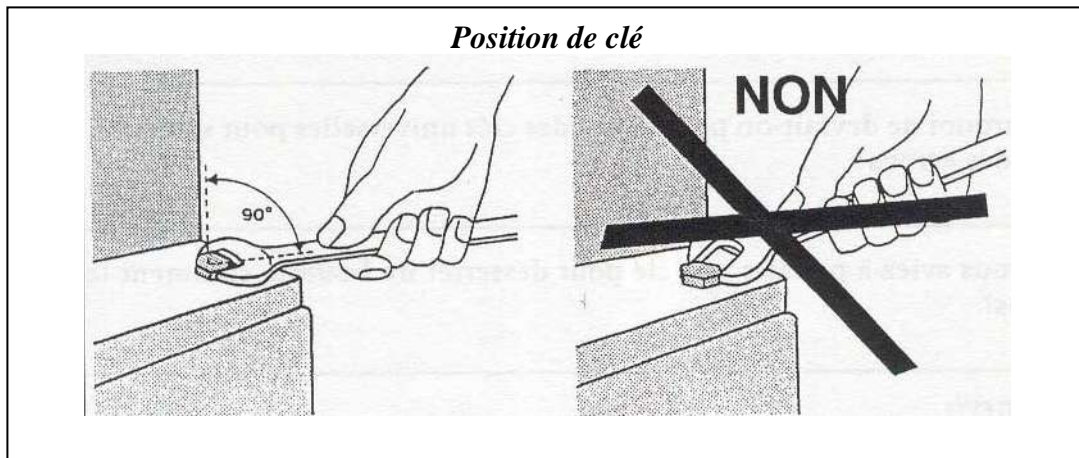
OUTILS

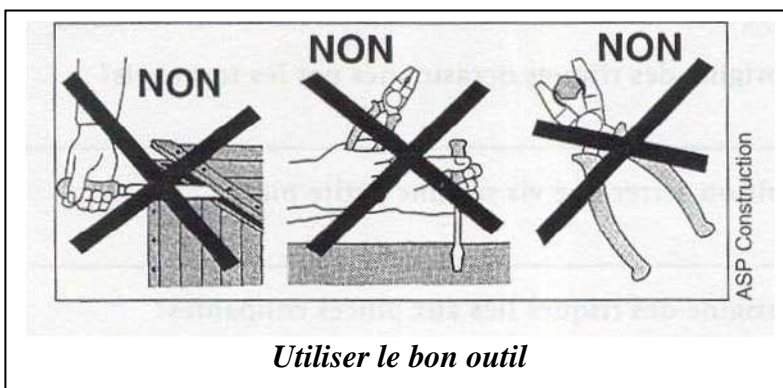
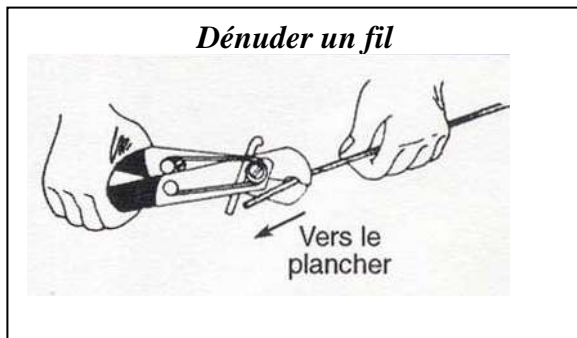
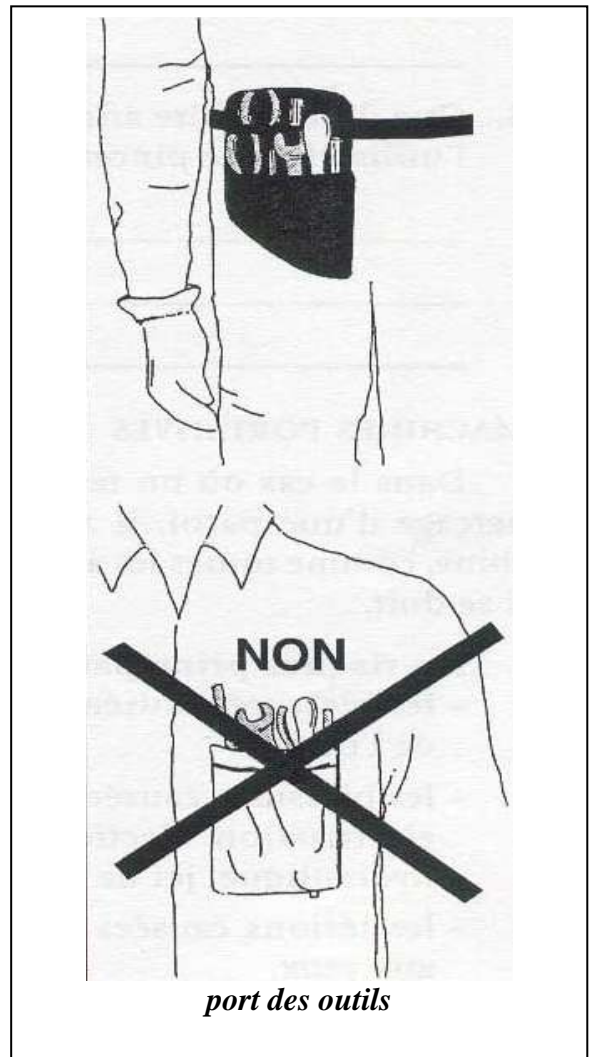
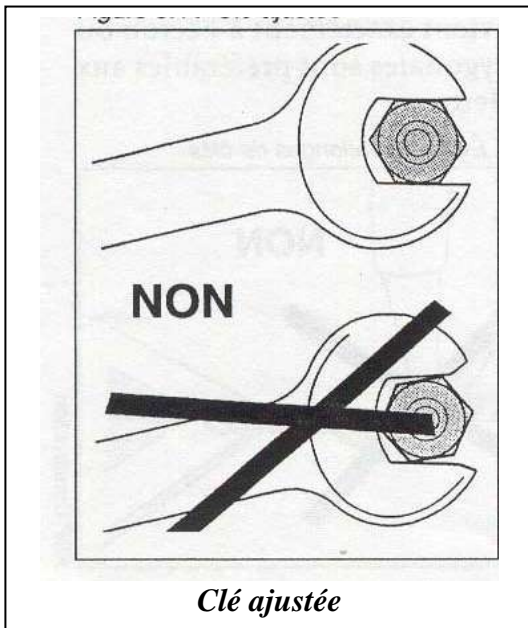
Les outils utilisés en maintenance hôtelière servent surtout au montage ou démontage des appareils. Ceux-ci comprennent les tournevis, les clés, les pinces.

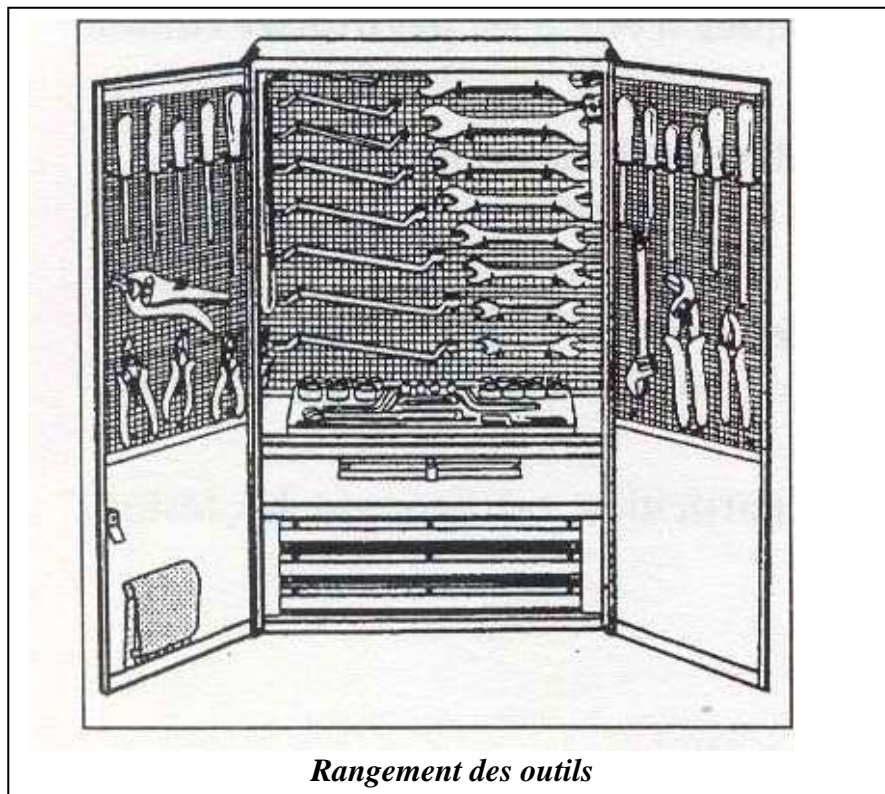
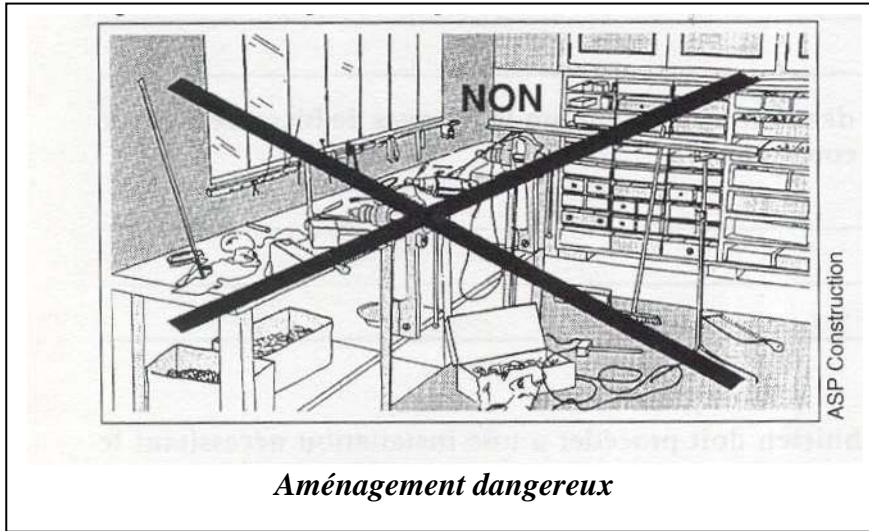




Types de tournevis et bonne façon de les utiliser







Brûlures

Il existe trois types de brûlures :

- brûlure thermique : causée par le feu, le contact avec un objet brûlant ou vapeur ;*
- brûlure chimique : causée par l'action d'acide ou de produits corrosifs,*
- brûlure électrique : causée par un choc électrique, il en résulte une brûlure de la peau aux points d'entrée et la sortie du courant.*

La gravité de la brûlure varie selon l'étendue et la profondeur.

1^{er} degré : Seule la surface de la peau est atteinte et il y a rougeur des tissus affectées.

2^{ème} degré : Les tissus sous-jacents sont atteints et en plus de la rougeur, il y a des ampoules.

3^{ème} degré : Les tissus sont détruits en profondeur.

Brûlures thermiques graves

-Alertez rapidement les secours médicaux.

-Surveillez la respiration et, si nécessaire, donnez la respiration artificielle.

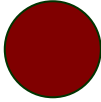
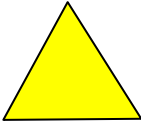

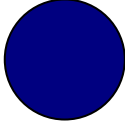
-Couvrez légèrement la surface brûlée d'un pansement propre.

Accidents de la circulation

L'ordre, la propreté des locaux, des aires de circulation des piétons sont déterminants dans les accidents par chutes, glissades.

Soyez persuadés que, selon les entreprises, les accidents dus au désordre, aux sols sales représentent entre 20 et 50% des causes des accidents de travail.

Les voies de circulation doivent être clairement identifiées.

<i>La signalisation</i>			
<i>Couleur de sécurité</i>	<i>Forme</i>	<i>Signalisation</i>	<i>Exemple d'application</i>
ROUGE		<i>STOP</i> <i>INTERDICTION</i>	<i>Signaux d'arrêt</i> <i>Signaux d'interdiction</i>
JAUNE		<i>ATTENTION</i> <i>RISQUE</i> <i>DE DANGER</i>	<i>Signalisation de risques</i> <i>(incendie, explosion,</i> <i>rayonnement, action</i> <i>chimique).</i>
VERT		<i>SECURITE</i> <i>PREMIERS</i> <i>SECOURS</i>	<i>Signalisation de passages</i> <i>et de sorties de secours.</i> <i>Douches de secours.</i> <i>Poste de secours</i> <i>et de sauvetage.</i>
BLEU		<i>SIGNAUX</i> <i>D'OBLIGATION</i> <i>INDICATION</i>	<i>Obligation de porter un casque,</i> <i>un équipement</i> <i>individuel de sécurité.</i> <i>Emplacement</i> <i>d téléphone.</i>

OBJECTIF N°2 :

Durée : 1 heure 30min

Objectif poursuivi :

Décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents

Qu'est ce que le stagiaire doit connaître avant de commencer :

5. Les divers facteurs portant atteinte à la santé dans le milieu de travail.
6. Les éléments de la cotation.
7. Les méthodes pour se débarrasser des produits polluants.
8. Les divers moyens de préventions des maladies industrielles.

Lieu de l'activité : Salle de cours.

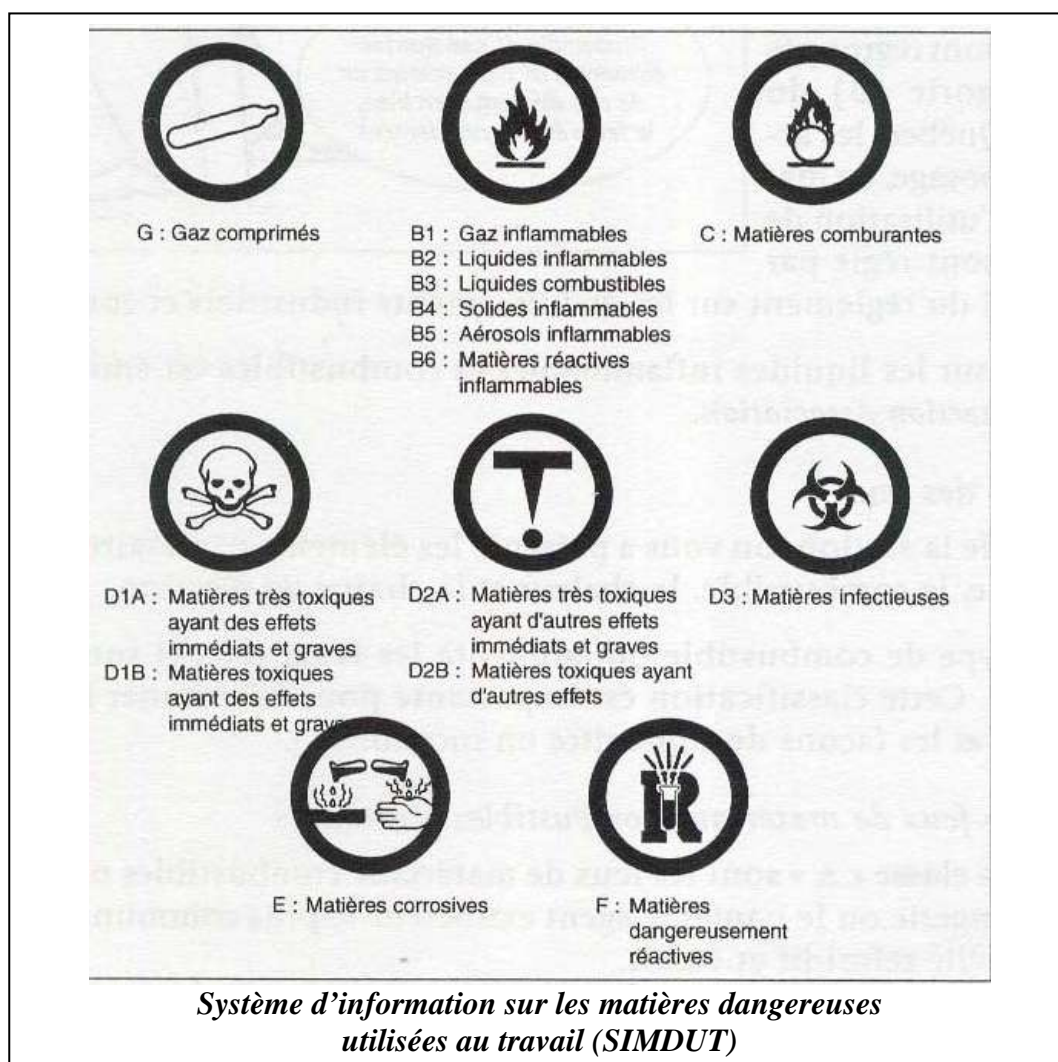
Directives particulières :

5 – Description de divers facteurs portant atteinte à la santé dans le milieu de travail.

• Principaux risques reliés aux produits dangereux

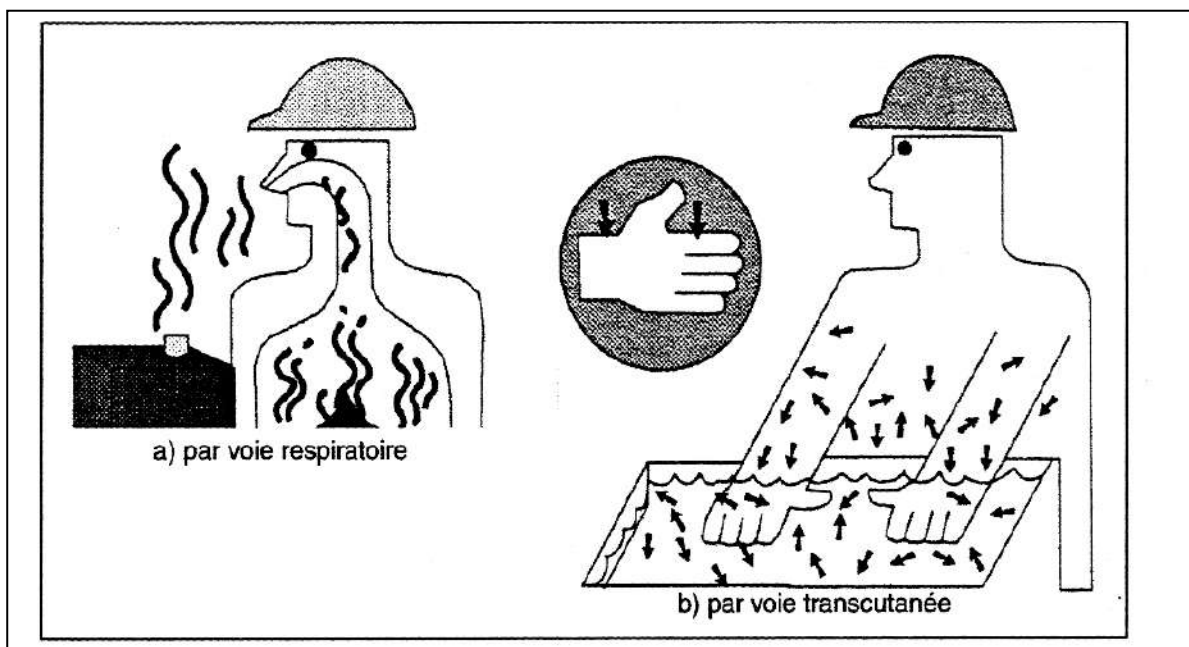
Les principaux risques reliés aux produits chimiques, utilisés de nos jours qui, malgré leur grande utilité, sont la cause de plusieurs problèmes, tels que les risques d'incendie, d'explosion et les problèmes de santé.

Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) oblige les fournisseurs et les employeurs à identifier les produits contrôlés au moyen d'étiquettes appropriées. Egaleme nt, il doit y avoir des fiches signalétiques pour tous les produits dangereux et celles-ci doivent être mises à la disposition des travailleurs.



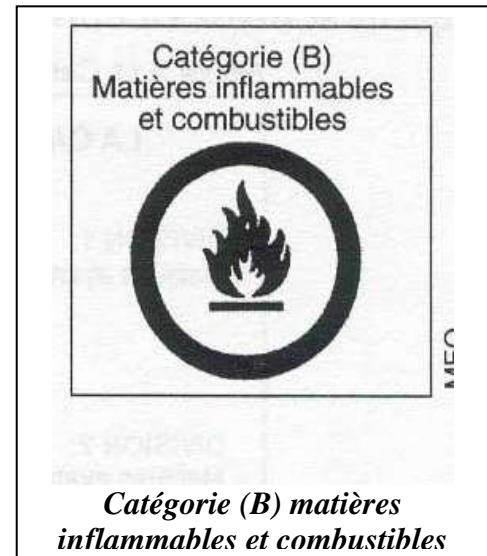
Les fiches signalétiques donnent :

- Les renseignements sur le produit
 - Les ingrédients dangereux
 - Les caractéristiques physiques
 - La réactivité de produit
 - Les risques d'incendie ou d'explosion
 - Les mesures préventives
 - Les propriétés toxicologiques
 - Les premiers soins etc.
 - Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail classe les produits contrôlés selon six catégories : A, B, C, D, E et F.
 - Les quatre voies de pénétration des produits toxiques sont :
Les voies respiratoire, transcutanée, digestive et oculaire (yeux).
- La figure suivante montre les principales voies de pénétration des produits toxiques



Exemple d'une étiquette du fournisseur



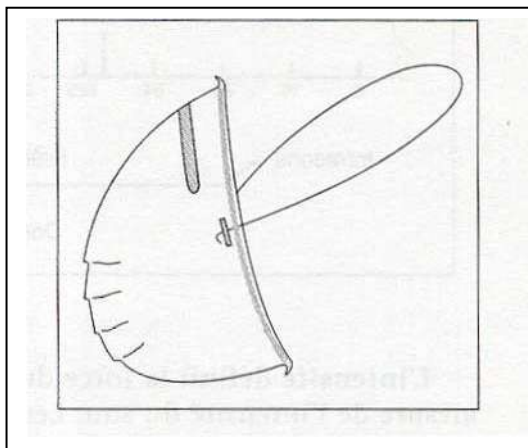


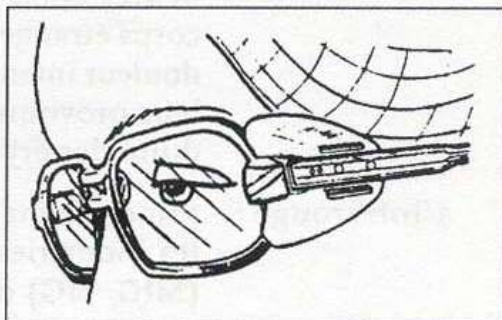
7 – Application des éléments de cotation

En sécurité industrielle, on regroupe les contaminant chimiques par famille dont: les gaz, la vapeur, la fumée, la poussière, le brouillard (d'huile de peinture).

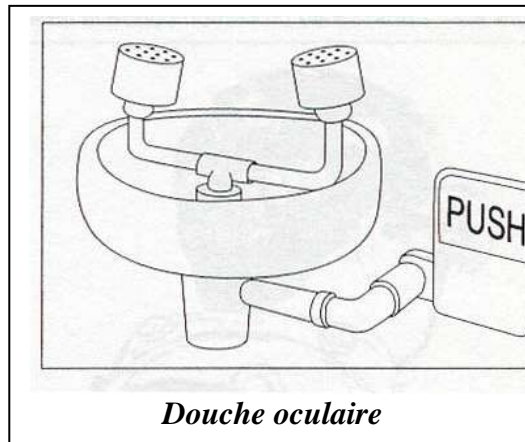
Le stagiaire doit connaître :

- Les effets sur la santé de ces contaminant.
 - Le contact avec les contaminant amène des risques cutanés.
 - Le bouton d'huile désigne un ensemble de lésions.
 - Il y a trois types d'énergie rayonnante dangereuse : l'ultraviolet, l'infrarouge et le laser.
- Connaître les endroits où une douche oculaire est installée est essentiel lorsque des produits chimiques sont manipulés.
- N'utiliser jamais des dispositifs de protection inadéquate.





**Lunettes de production contre
les substances chimiques**



Douche oculaire

8. Description des méthodes pour se débarrasser des produits polluants ;

Les méthodes pour se débarrasser des produits polluants sont des processus d'élimination, qui comprend deux volets : le processus d'élimination des matières polluantes et le processus d'élimination des agresseurs.

Matières polluantes

• Tout produits contenant des polluants (produits chimiques, huile de coupe, dégraisseurs, peinture, etc.) doit être entreposé dans des contenants dans l'attente que les firmes spécialisées le récupèrent. Ne devez laisser jamais ces produits dans les égouts ou dans la nature. Il est important de faire le nécessaire afin de conserver l'environnement en bon état.

Elimination des agresseurs

• Pour éliminer les agresseurs et ainsi vous protéger, plusieurs moyens sont à prendre.

Concernant les produits chimiques, il s'agit de :

- Ventiler à la source ;
- Sélectionner l'huile et vérifier la qualité ;
- Utiliser les protecteurs (écrans) lorsque est travaillé le métal ;
- Porter des équipements de protection : tablier, gants (s'il n'y a pas de risque à la sécurité), lunettes et masque ;
- Se laver fréquemment les mains et les avant-bras au savon et bien s'essuyer ;
- Éviter de se nettoyer avec des solvants ou des composés de pétrole ;
- Changer les vêtements souvent.

Concernant le substances toxiques (poisons) ou inflammables, il s'agit de :

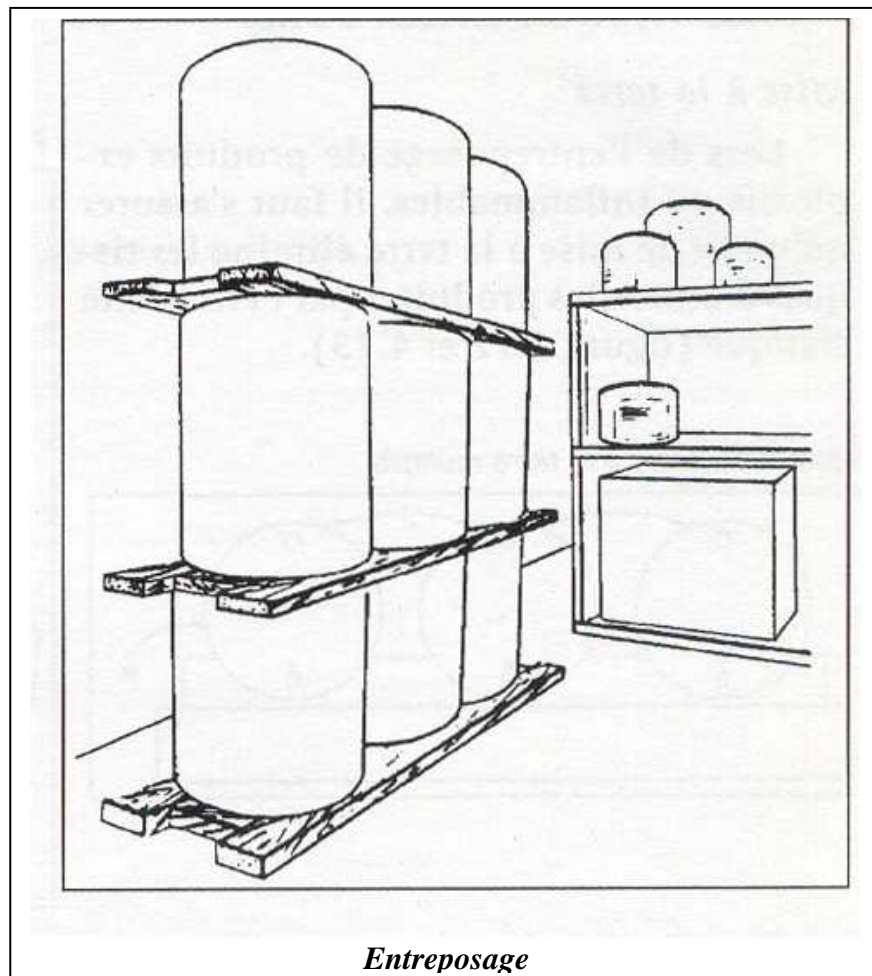
- Bien ventiler le local où le produit est utilisé ;
- Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation ;
- Se laver les mains et le visage après l'utilisation ;
- Se tenir loin des flammes et des sources de chaleur ;
- Porter des vêtements de protection (gants, lunettes, masque),

Entreposage

Les petites quantités de solvants ou de produits chimiques dangereux inutilisés devraient être entreposées dans un armoire ou un local frais et ventilé, conçu à cette fin et aménagé contre les incendies et les explosions.

Les petites quantités, environ 20 litres et moins, de solvant doivent être manipulées dans des bidons de sécurité équipés d'un couvercle à ressort, d'un bec verseur et d'un dispositif de sécurité qui libère la pression en cas d'incendie.

Quant aux produits utilisés en grande quantité, un programme d'entreposage doit être conçu de façon à ce qu'ils soient disponibles et accessibles en tout temps et en toute sécurité. Les activités reliées à l'entreposage ne devraient pas augmenter les risques que représentent la grande quantité et la variété des substances.



9 – Enumérer divers moyens de prévention des maladies industrielles

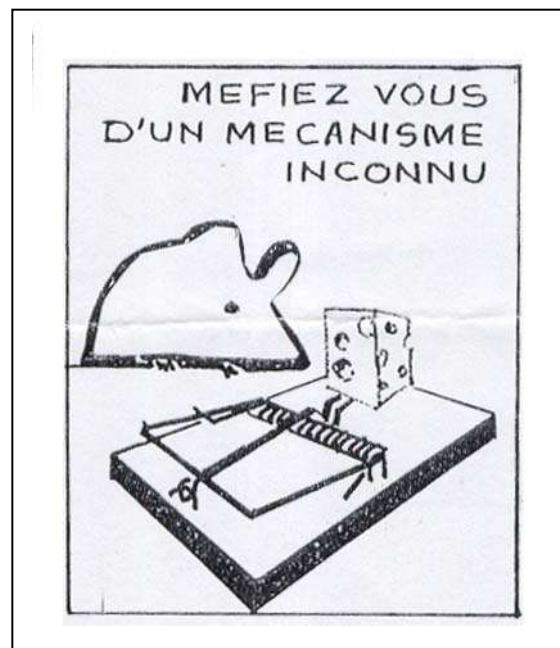
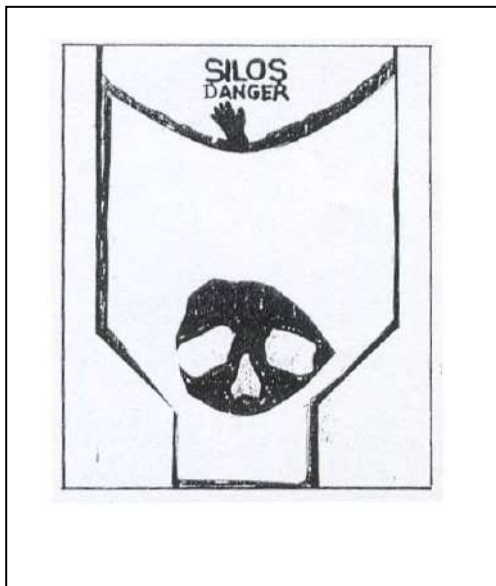
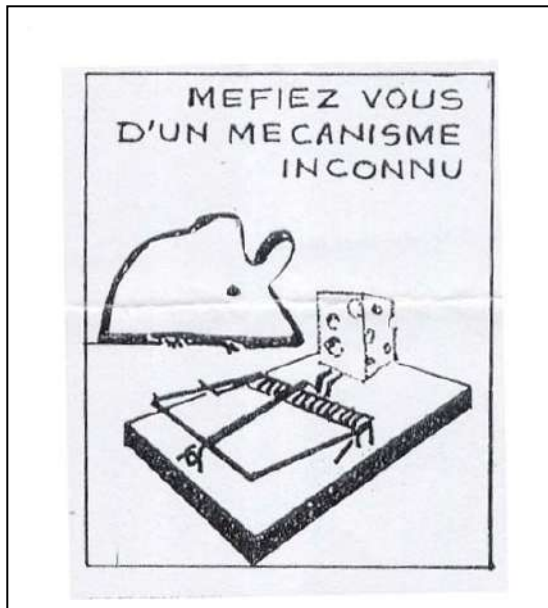
Protections individuelles

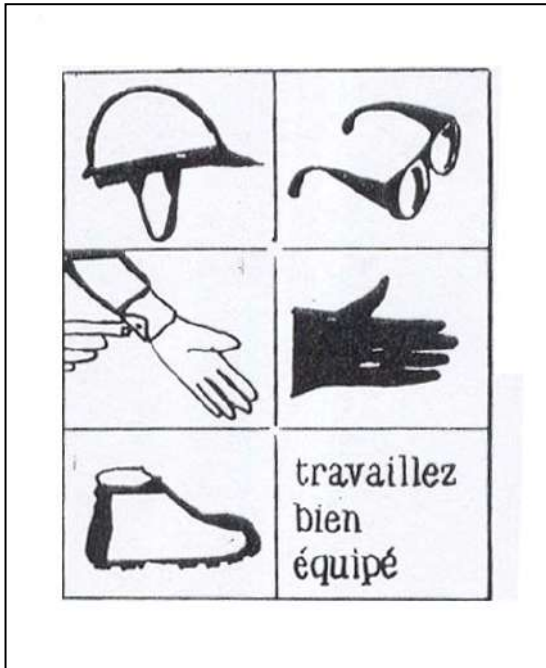
Elles sont très efficaces dans bien des cas. Qu'il s'agit des gants, des lunettes, des chaussures de sécurité, vous pouvez être sûr qu'il existe sur le marché un modèle adapté à vos besoins, à vos contraintes.

Pour tous les travaux avec projection de particules, meulage ; soudage oxyacétylénique ou à l'arc nécessitent le port de lunettes ou de masque particulier ; de gants en cuir, d'un tablier protégeant les vêtements contre le feu et guêtres pour éviter que des matières en fusion ne pénètrent dans les chaussures.

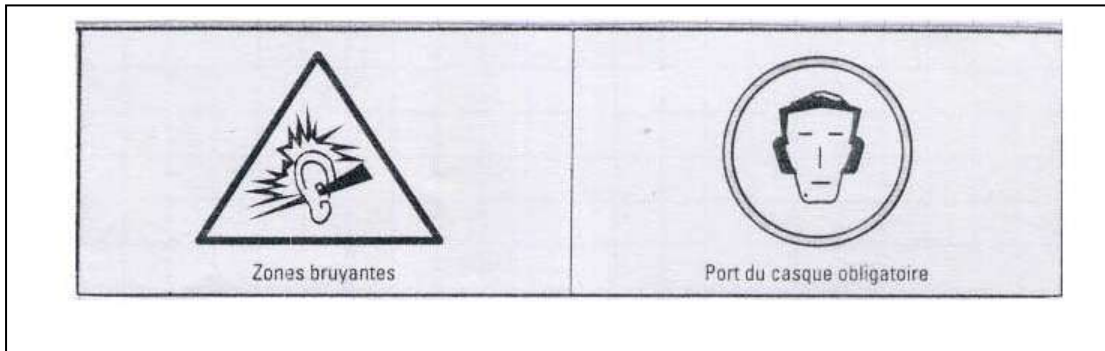
Attention à la soudure à l'arc électrique, le voisinage doit être protégé du rayonnement à l'aide de rideau anti-feu



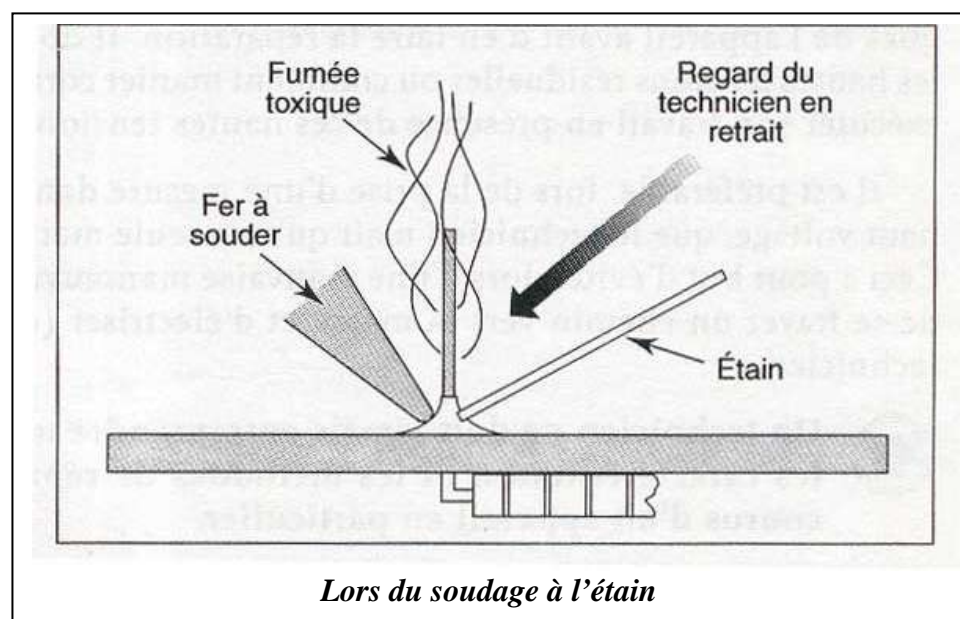




**Si les techniciens travaillent dans un milieu bruyant les bouchons d'oreilles, le casque anti-bruit protègent très efficacement du bruit puisqu'ils atténuent le bruit au niveau de l'oreille de 20 dB au minimum.*



**Lors de la réparation d'un appareil, il est possible que le technicien ait à utiliser son fer à souder. L'éteint utilisé est mélangé à une résine qui optimise la quantité de la soudure. Cependant, lors de la soudure, une fumée blanchâtre s'élèvera. Cette fumée, on le devine, est toxique. Le technicien peut effectuer la soudure, mais en prenant bien soin de ne pas se tenir directement au-dessus de la tâche à accomplir. Il sera préférable de se maintenir en retrait.*



Lors du soudage à l'étain

****Les matières dangereuses***

La manipulation de produits inflammables : alcool, solvants, hydrocarbures, repérés par une étiquette comportant une flamme, impose le respect de l'interdiction de fumer.

-Ne permettez jamais le transvasement des matières dangereuses dans des récipients contenant habituellement des produits alimentaires.

La manipulation des matières dangereuses nécessite l'emploi des protections individuelles. Le port de tablier, des bottes, des gants, de visière est obligatoire. Pour les produits libérant des vapeurs nocives, le port du masques à cartouches spécifiques est indispensable.

***L'électricité**

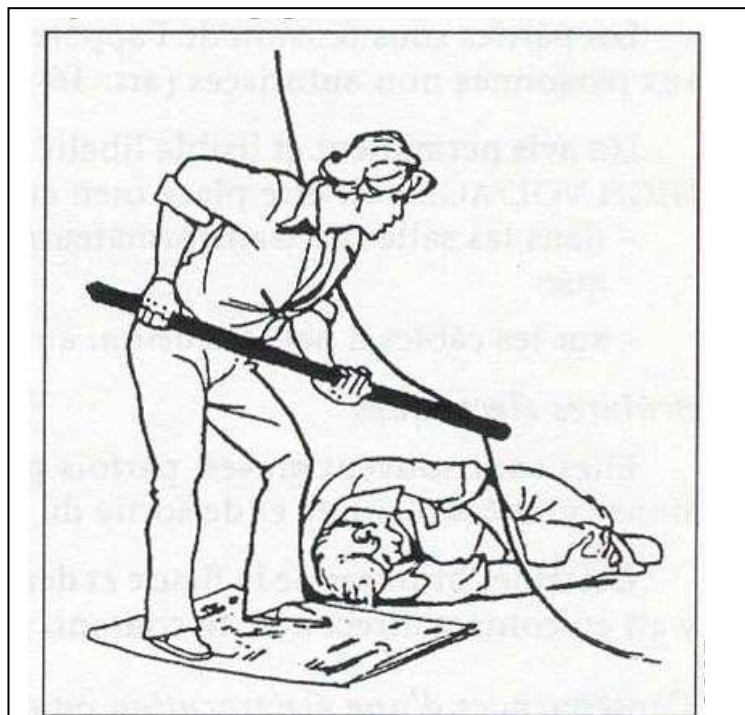
C'est une « énergie tellement utilisée dans la vie que nous n'y prêtons plus garde. Elle reste néanmoins un danger potentiel grave puisque selon les conditions physiques des personnes, le milieu environnant (humidité), la quantité de la protection des installations électriques, une électrocution (c'est-à-dire mort d'homme) peut se produire à partir de 50 volts, donc il faut respecter quelques consignes élémentaires mais fondamentales :

- tout fil électrique coupé qui traîne doit être supprimé ;
- le raccordement des appareils au réseau doit se faire à l'aide de prises conformes ;
- faites immédiatement changer les fils électriques détériorés par :
 - la chaleur,
 - les matières corrosives,
 - un écrasement
 - un arrachement etc.

Quelques conseils

Basse tension.

Dans la plupart des cas, quand l'accident survient, coupez immédiatement le courant, de préférence au disjoncteur de l'installation ; séparez la victime des conducteurs avec lesquels elle est en contact ; couvrez-vous les mains de gants, isolez-vous du sol, en marchant sur une planche ou un tapis.



Dégagement d'un électrocuté

Haute tension

Dans ce cas n'approchez pas de la victime ; un matériel très spécialisé est nécessaire ; alertez les secours en précisant « haute tension ».

***Entretien des équipements et nettoyage des machines périodiquement est obligatoire !**

Objectif N° 3

Durée : 1 heure 30min

Objectif poursuivi :

Reconnaître les mesures de préventions relatives à l'exécution du travail et à l'environnement.

Qu'est ce que le stagiaire doit connaître avant de commencer :

10. L'importance d'une bonne tenue des lieux de travail.
11. Les mesures de protections individuelles et collectives. (lunettes, chaussures, etc.)
12. Les diverses positions ergonomiques.

Lieu de l'activité : Salle de cours.

Directives particulières :

10 – Percevoir l'importance d'une bonne tenue des lieux de travail

La tenue des lieux concerne tous les dangers liés au milieu physiques et l'aménagement dont :

- a) les planchers
- b) les installations électriques
- c) le chauffage
- d) l'éclairage
- e) la ventilation
- f) les installations sanitaires

Règles fondamentales

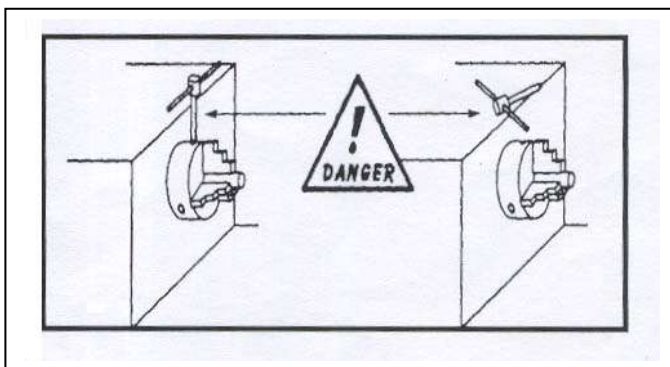
L'aménagement peut être une source de danger pour le travailleur. Il peut se heurter contre un mur, une machine, ou être un objet d'une collision. En plus des règles d'usage pour contrer les effets négatifs de risques liés à l'aménagement, chacun doit se soucier de la sécurité des autres personnes qui l'entourent.

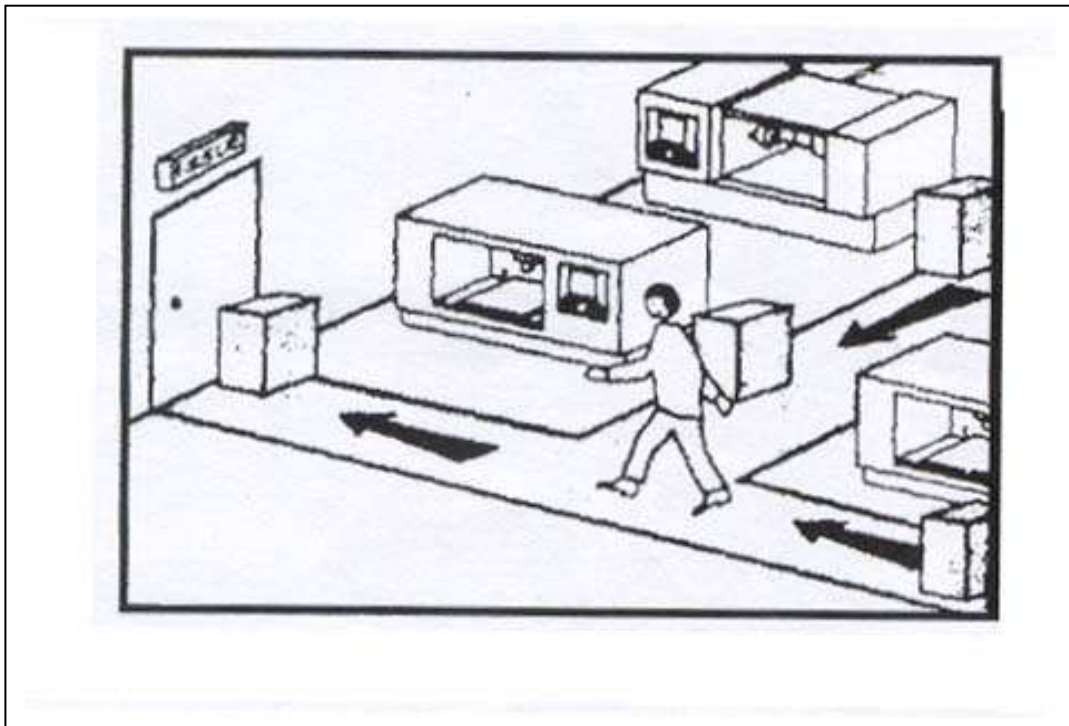
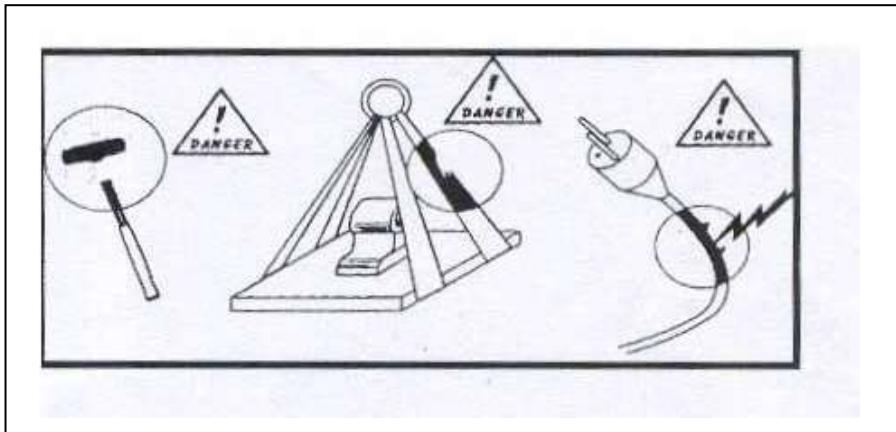
Planchers

Dans tous les locaux, tout liquide, corps gras ou objet sur le plancher peut exposer d'autres personnes à des chutes. Il faut se rappeler les mesures nécessaires à prendre dans de tels cas. Dans certains ateliers, s'ajoute l'utile, la graisse, les solvants, les bouts de tiges à souder, lesquels peuvent être la cause de chutes et mener à un accident. Les procédures dans les ateliers étant établies, une sensibilisation sur ce point est appropriée. Les liquides et matières grasses doivent être essuyés ou absorbés immédiatement.

Le rangement de matériaux réutilisables dans les ateliers doit être effectué de façon que les allées ne soient pas encombrées. Pour les pièces de matériaux qui ne sont plus utilisables (retailles), on doit les jeter aussitôt dans les contenants prévus à cet effet.

Scanner page 20 en bas





Installations électriques

Pour prévenir les risques d'électrisation, d'accidents et d'incendies ; on doit veiller à maintenir

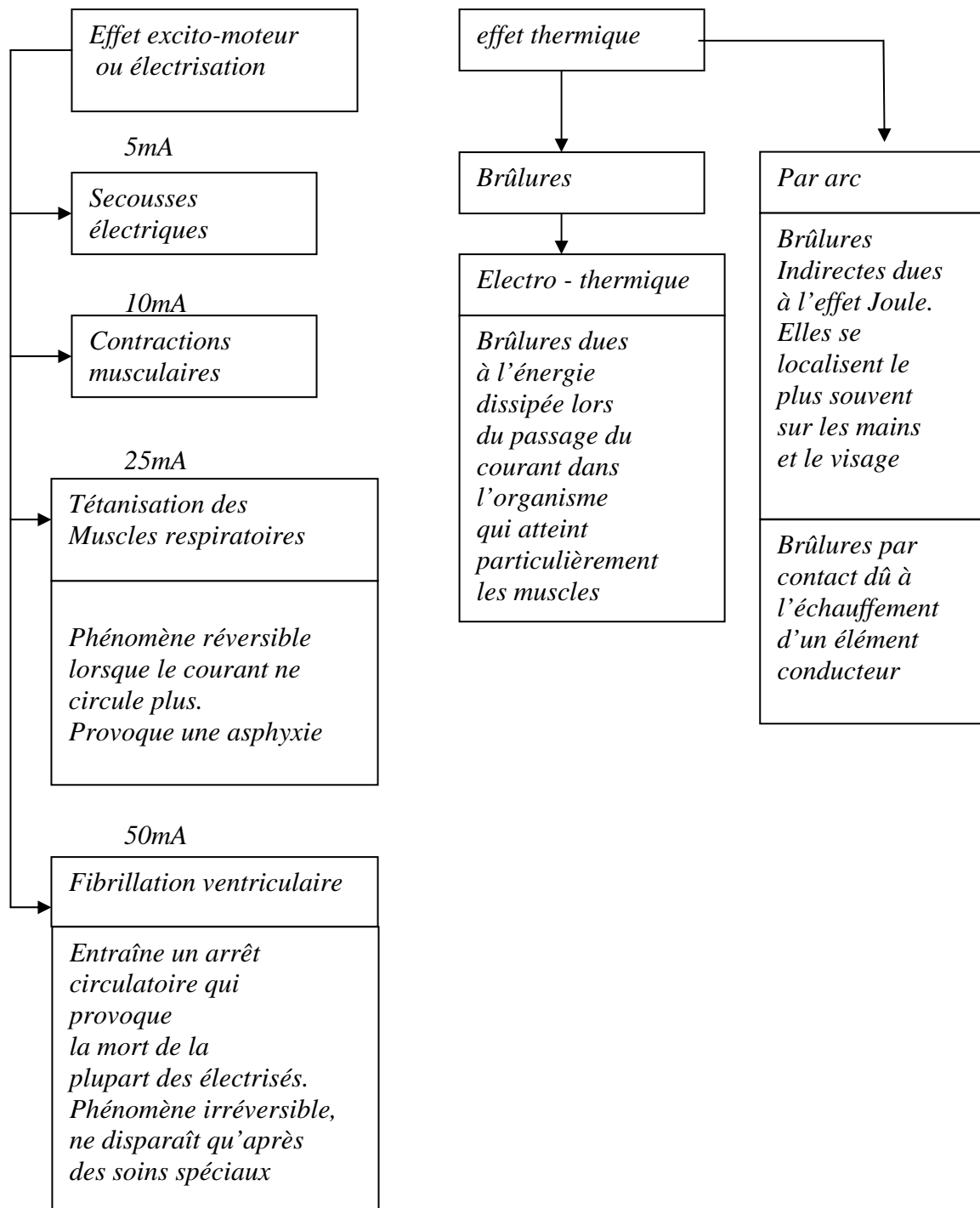
les installations électriques en bon état.

De plus, lorsque on remarque une anomalie dans l'installation ou matériel, il faut couper le

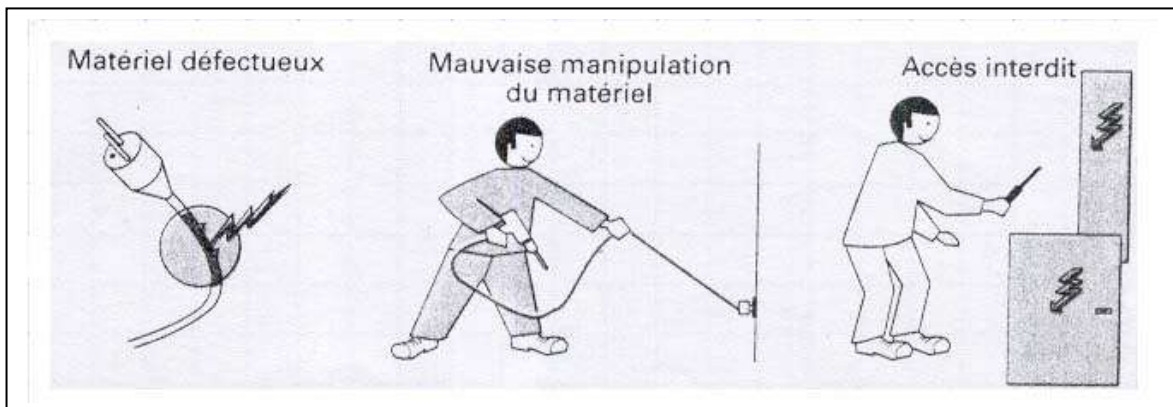
courant immédiatement. Toutes les anomalies et les défauts doivent être rapidement

corrigées par un technicien accrédité.

Effet du courant électrique sur l'homme



Causes



Conduite à tenir :

Le personnel doit respecter les consignes de sécurité











Chauffage

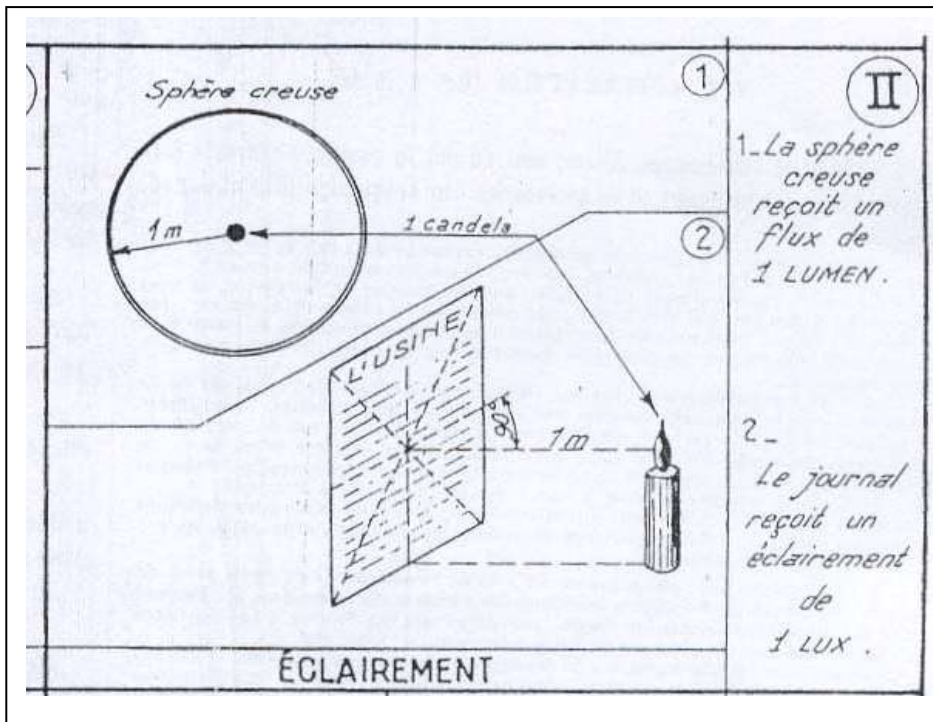
Les système de chauffage à eau chaude ou à air chaud dont les chaudières sont placées dans un local spécial sont les plus indiqués. IL ne faut en aucun cas utiliser un foyer avec flamme nue, ou un chauffage électrique dont la température du corps de chauffage est supérieure à la température d'auto ignition d'un produit inflammable.

Eclairage

Eclairage d'un local doit être suffisant afin de fournir un éclairage non seulement la sécurité des personnes, mais n'affectant pas leur perception visuelle. La réglementation prévoit des niveaux d'éclairage minima. Aller au-delà est particulièrement avantageux si on tient compte des personnes, de leur âge, de leur capacité visuelle et de la productivité.

Un éclairage insuffisant amène la personne à pencher ou à incliner le tronc de façon à rapprocher les yeux des détails à observer. Il en résulte des maux de tête, une fatigue musculaire et des douleurs au cou et au dos.

LOI FONDAMENTALE		B = 1 bougie.	ÉCLAIREMENT		1 LUX.
		III <i>Réflecteurs:</i> 1. à 15° 2. à 90° en métal. 3. en verre argenté strié. 4. en verre blanc à l'intérieur, vert à l'extérieur.			IV <i>Diffuseurs:</i> 1. fermé en verre. 2. coupe en verre: éclairage semi- indirect. 3. en verre prismatique formé. 4. type étanche.
					
RÉFLECTEURS			DIFFUSEURS		



Ventilation

Pour qu'un système de ventilation offre son plein rendement, il faut l'entretenir convenablement. Il faut toujours consulter les recommandations d'entretien préventif des fabricants afin de maintenir leur rendement maximal. Il est préférable de se doter de fiches d'entretien pour contrôler les activités d'entretien planifiées telles que le changement des filtres et pré filtres, le nettoyage des serpentins de chauffage, le nettoyage des humidificateurs, etc. .

Installations sanitaires

Pour réduire les risques de maladies de personnel, les règles d'hygiène doivent être respectées. On doit fournir de l'eau potable au personnel et la réglementation exige l'utilisation de verres jetables ou d'une fontaine pour distribuer cette eau.

En outre, il faut avoir suffisamment de poubelles et les maintenir dans des conditions propres et sanitaires. Les salles de toilettes doivent être également bien entretenues et pourvues de savon, d'essuie-mains et de papier.

11. Enumérer les mesures de protection individuelles et collectives (lunettes, chaussures, etc.)

Les équipements des protections individuelles sont les lunettes, les chaussures, les gants, les tabliers etc.

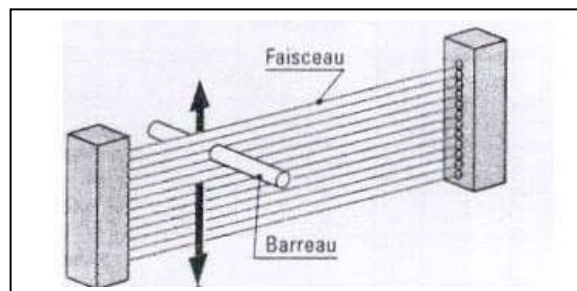
Il y a de nombreuses façons d'appliquer les techniques de sécurité aux machines. Le type d'opération, la dimension ou la forme des matériaux, la méthode de manutention, la disposition physique du secteur de travail ou les limites de production sont autant d'éléments qui aideront à déterminer la méthode de sécurité à appliquer à la machine.

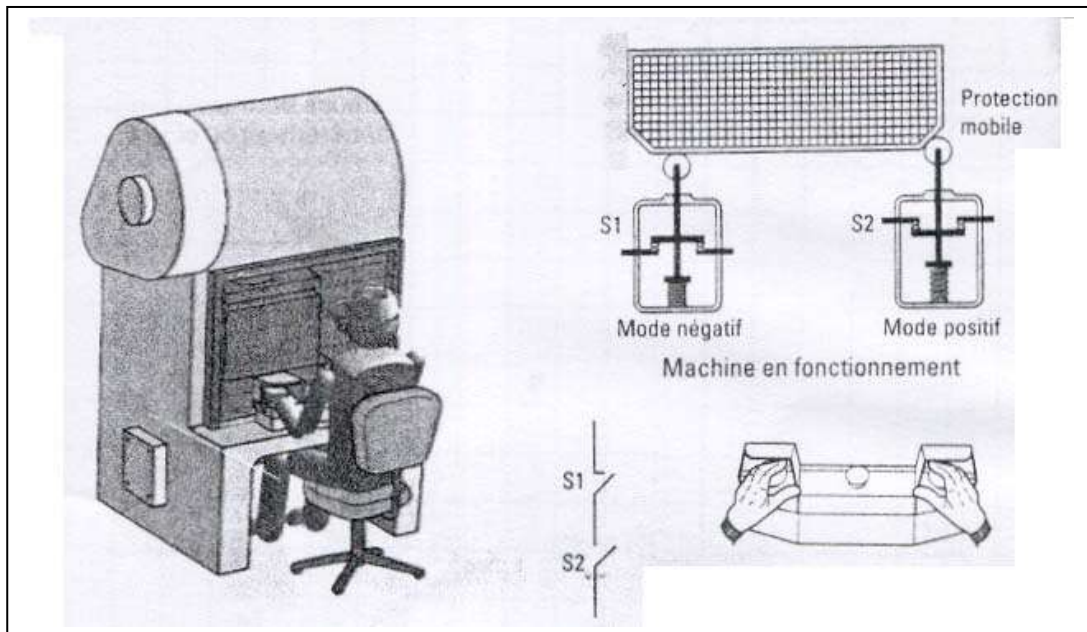
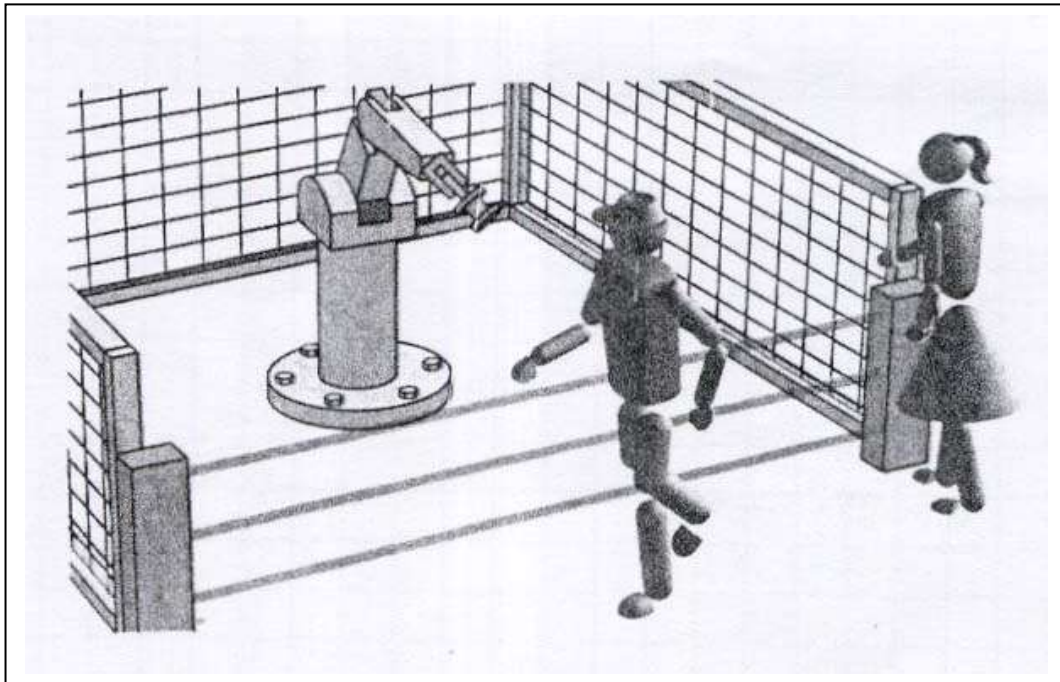
Généralement, les organes de transmission de l'énergie sont mieux protégés par des protecteurs qui enferment le secteur à risque. Pour ce qui est danger à la zone de travail, ou des pièces mobiles accomplissent le travail sur les matériaux, il y a plusieurs types possibles de sécurité à appliquer. Il faut toujours choisir le type de protecteur le plus efficace et le plus pratique disponible : fixe, à verrouillage, réglable ou automatique.

Les protecteurs installés sur les machines doivent répondre aux cinq exigences suivantes :

- Empêcher le contact ;
- Etre verrouillé ;
- Protéger contre la chute d'objets ;
- Ne pas gêner le travail ;
- Permettre de lubrifier sans danger.

Toutes les sources d'énergie d'une machine sont d'éventuelles sources de dangers. Lorsque on utilise les machines actionnées à l'électricité, autant que le système électrique, on doit relier ces machines à la terre. Par ailleurs, les systèmes à haute pression exigent également des inspections et une maintenance minutieuse pour prévenir tout défauts de fonctionnement causé par des pulsations, des vibrations ou des fuites. De tels défauts de fonctionnement peuvent provoquer des explosions ou projeter des objets au loin.





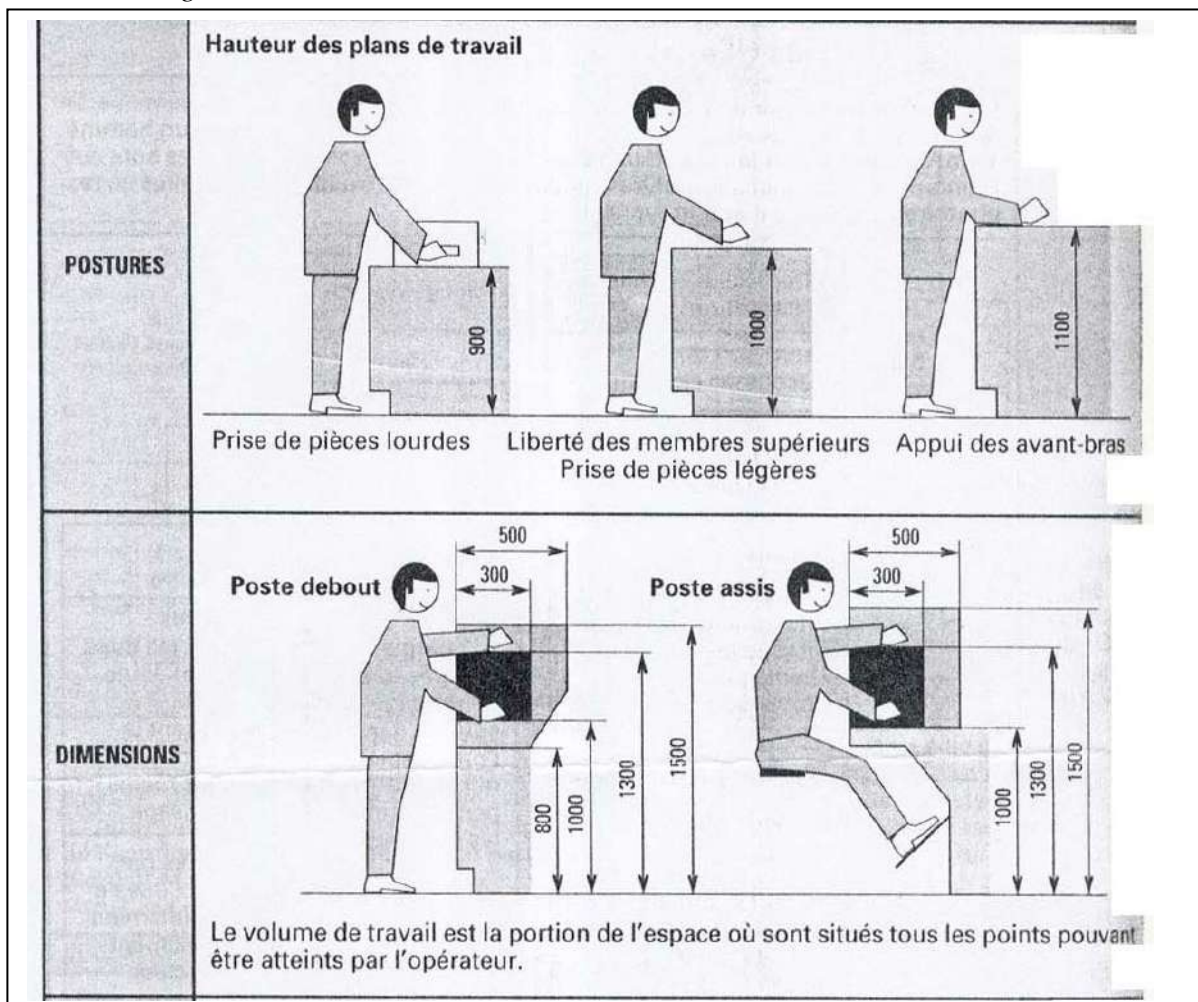
12 – Décrire diverses positions ergonomiques

Les maux de dos et les accidents vertébraux touchent un nombre important des employés. Les grands responsables de 60% de ces lésions sont les efforts excessifs que les ouvriers fournissent pour transporter, lever ou pousser des objets.

*chocs ; Les chocs à la colonne vertébrale sont généralement causés par des chutes ou des glissades.

La manipulation de lourds objets est la principale source des efforts violents. Le type de manipulation et les caractéristiques de l'objet lui-même déterminent l'effort et les risques qui peuvent en découler.

*soulèvement et déplacement des charges malgré la mécanisation du travail, la manutention d'objets lourds est encore chose fréquente dans plusieurs situations. Le transport de charge nécessite des efforts importants qui, s'ils sont mal adaptés à la situation, peuvent provoquer notamment une atteinte à la colonne vertébrale, aux muscles, tendons, ligaments et articulations.

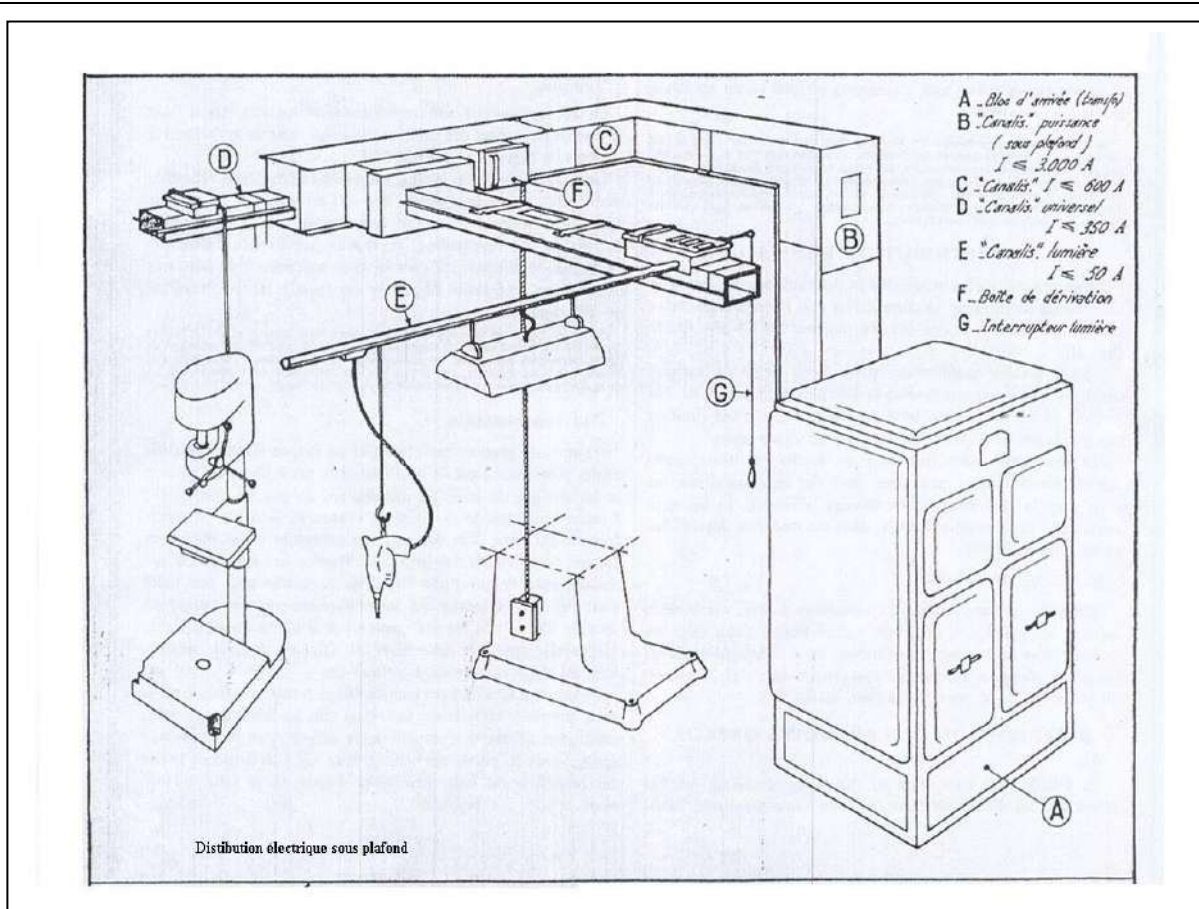


PRINCIPES DE SIGNALISATION

Champ de vision

Sur une machine-outil, la plupart des signaux reçus par l'opérateur sont visuels. Ils doivent être placés dans le champ de vision de l'opérateur.

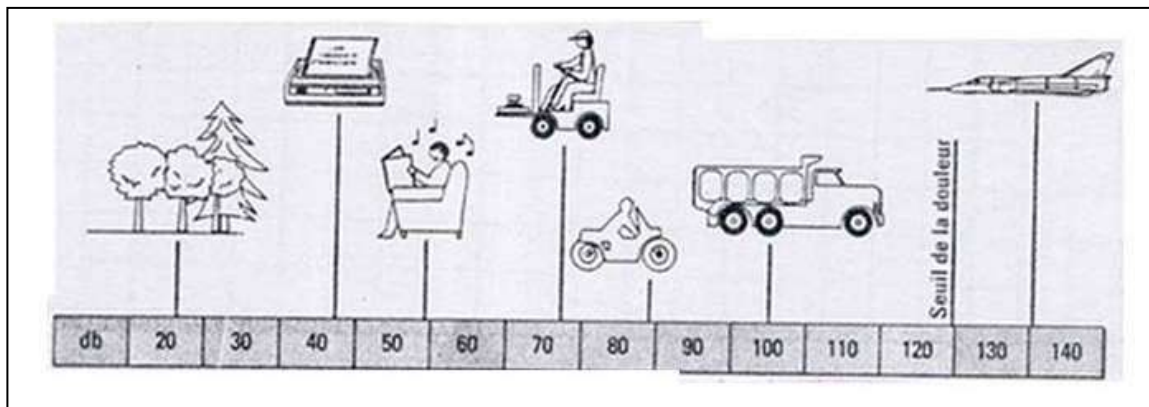
Si le signal est fréquent, il devra être dans la zone de perception optimale.



*Environnement et condition de travail

1-bruit

- Niveau du bruit



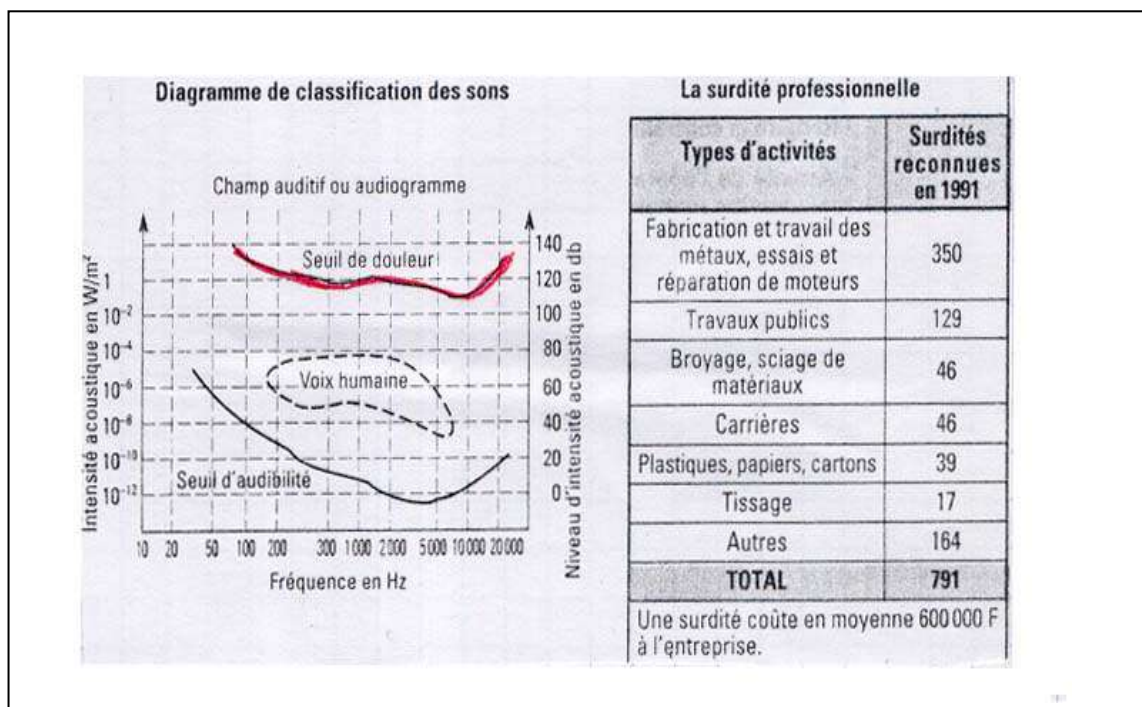
On mesure le niveau bruit en décibels (dB)

- niveau 0 décibel=bruit le plus faible que l'oreille peut percevoir
- niveau 120 décibel=bruit provoquant une sensation douloureuse.

• **Effet du bruit**

- La surdité

L'exposition prolongée à des niveaux de bruits en intense détruit peu à peu les cellules liées à l'oreille. Elle conduit à une surdité dite de perception, qui est irréversible



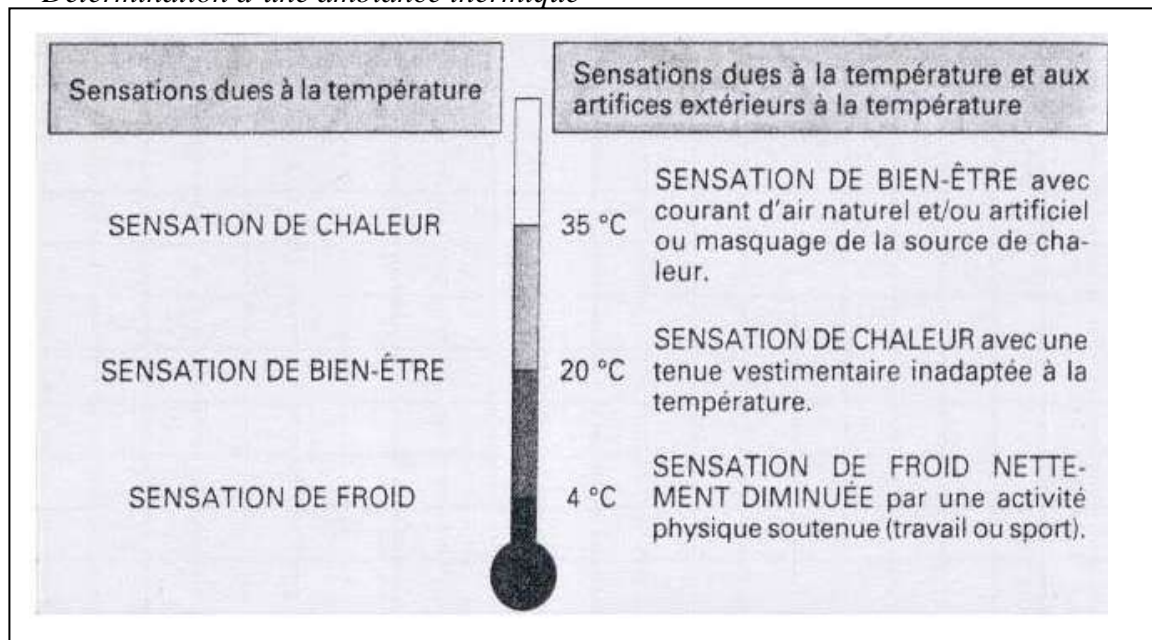
• **Moyens d'action**

- Réduction du bruit à la source
- Traitement acoustique du local
- Encoffrement de machine
- Ecran acoustique
- Protection individuelle : casque ou bouchons d'oreilles (un protecteur individuel permettre un affaiblissement de 20 dB, il doit être porté en permanence).

2 -Ambiance thermique

• Influence de la température :

- De la température interne du corps humain est de 37°C. Le corps humain ne supporte que de très petites variations de la température.
- Détermination d'une ambiance thermique

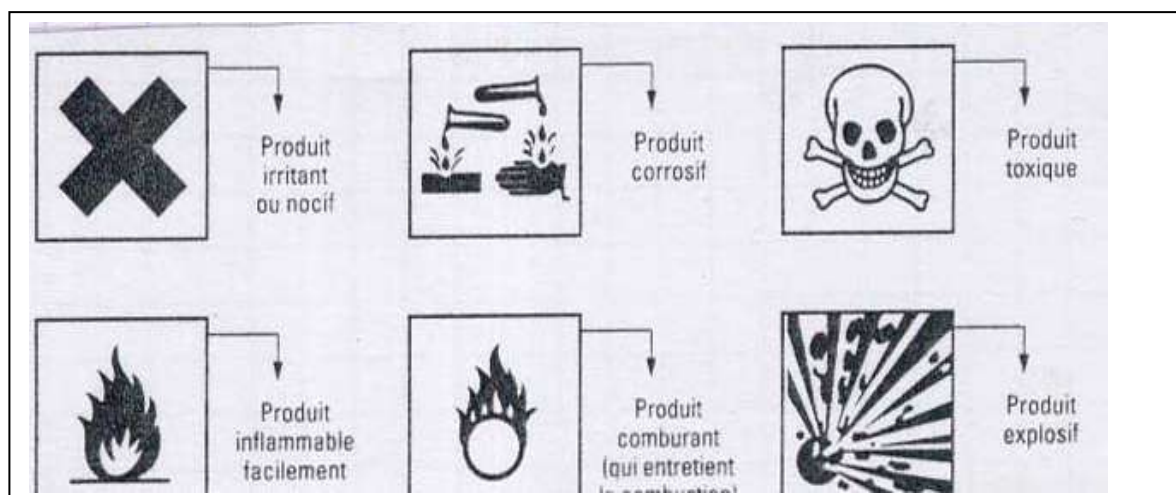


• Amélioration du confort thermique :

- Éliminer les risques, en remplaçant les équipements sources de chaleur ;
- Réduire la contrainte thermique dans les ateliers, automatiser le poste de travail, limiter les efforts organiser des pauses et de repos ;
- Réduire la contrainte thermique due au climat, peindre au blanc la surface extérieure, procéder à un isolement thermique des parois, équiper des stores extérieurs, utiliser les vitres tentées.

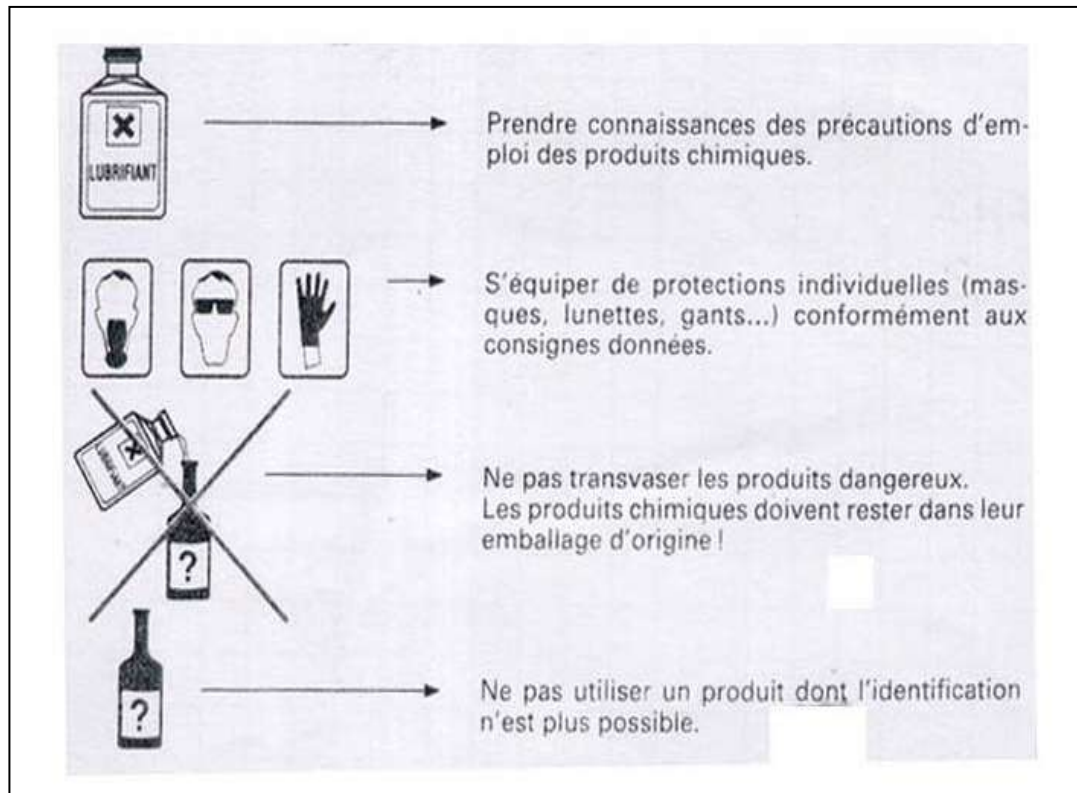
• Risques chimiques :

- Identification, les produits chimiques doivent être stockés dans leurs récipients d'origine sur lesquels figurent leur identification et les risques qu'ils peuvent présenter ;
- Exemples :



- Risques, une mauvaise manipulation (ou une utilisation) de produits dangereux peut entraîner des accidents de travail, des maladies professionnelles (allergies), des mauvaises conditions de travail (pollution par brouillard d'huile).

- Prévention



Objectif N°4

Durée : 1 heure30min

Objectif Poursuivi :

Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire.

Qu'est ce que le stagiaire doit connaître avant de commencer ?

13. Les principales règles relatives à la prévention des incendies.

Lieu de l'activité : Salle de cours.

Directives particulières :

13 –. Décrire les principales règles relatives a la prévention des incendies.

• **Incendies et lieu de travail**

**Condition de l'incendie : l'incendie est une combustion qui se développe d'une manière incontrôlable dans le temps et dans l'espace.*

- Pour qu'une combustion se déclenche il faut réunir ces trois éléments :

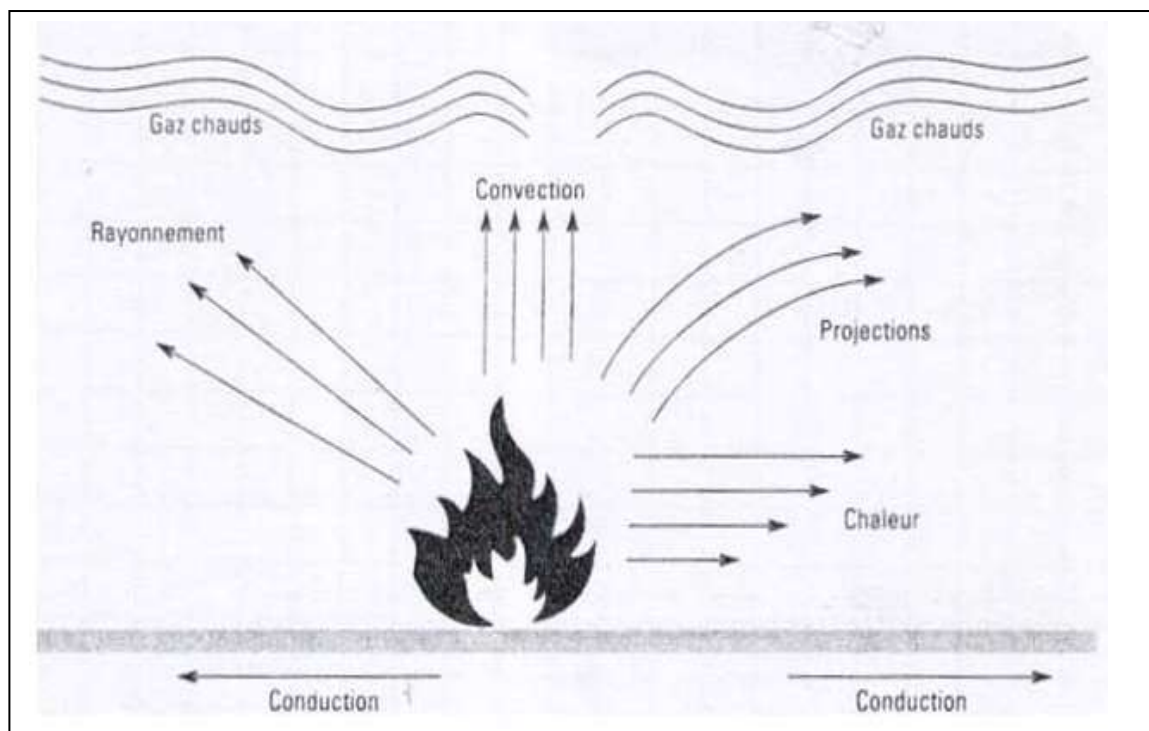
- **Un combustible** qui constitue l' « aliment » de l'incendie,

- **Un comburant**, qui entretient la combustion (oxygène O_2)

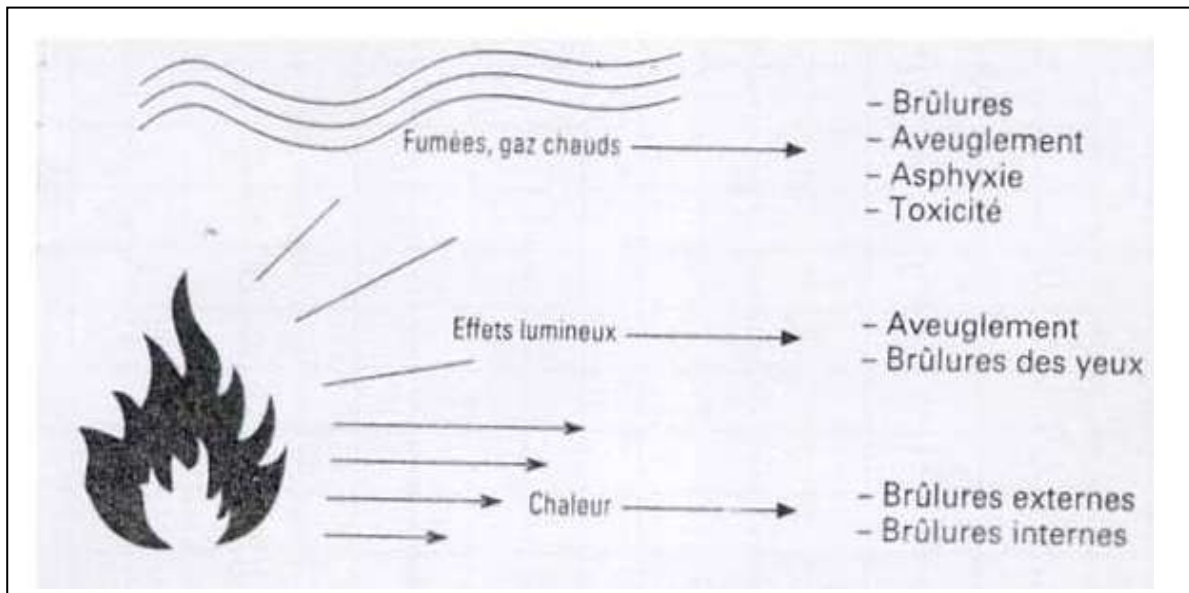
- **Une énergie d'activation** nécessaire au démarrage de la combustion (source de chaleur, étincelle)



• **Mode de propagation :**

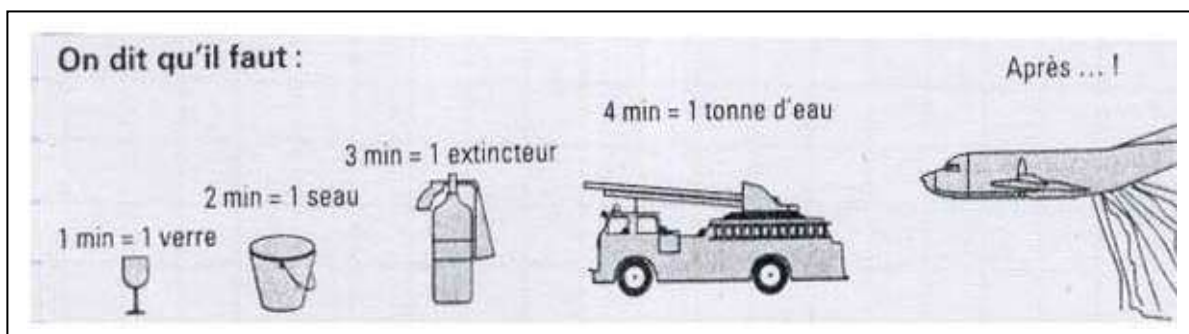


• Risque pour l'homme :

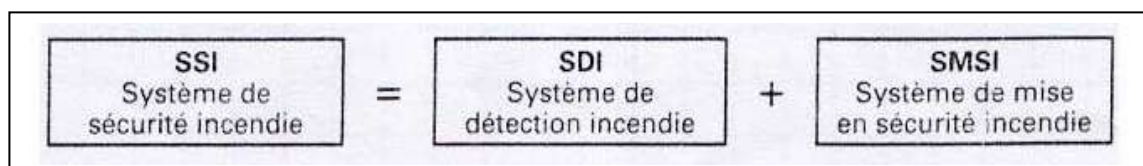


• Moyens de lutte contre l'incendie

- Le temps passé a une conséquence importante sur les moyens à mettre en œuvre pour éteindre une incendie.



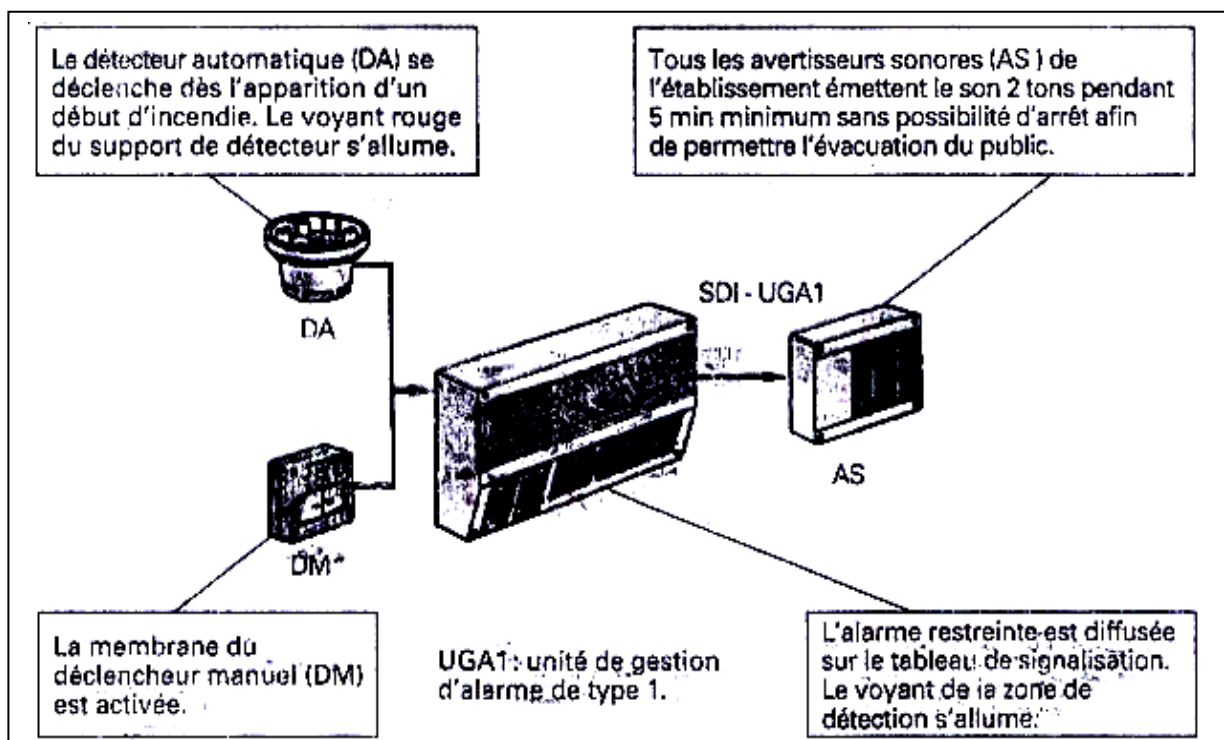
• Système de sécurité incendie :



Principales règles relatives à la prévention des incendies

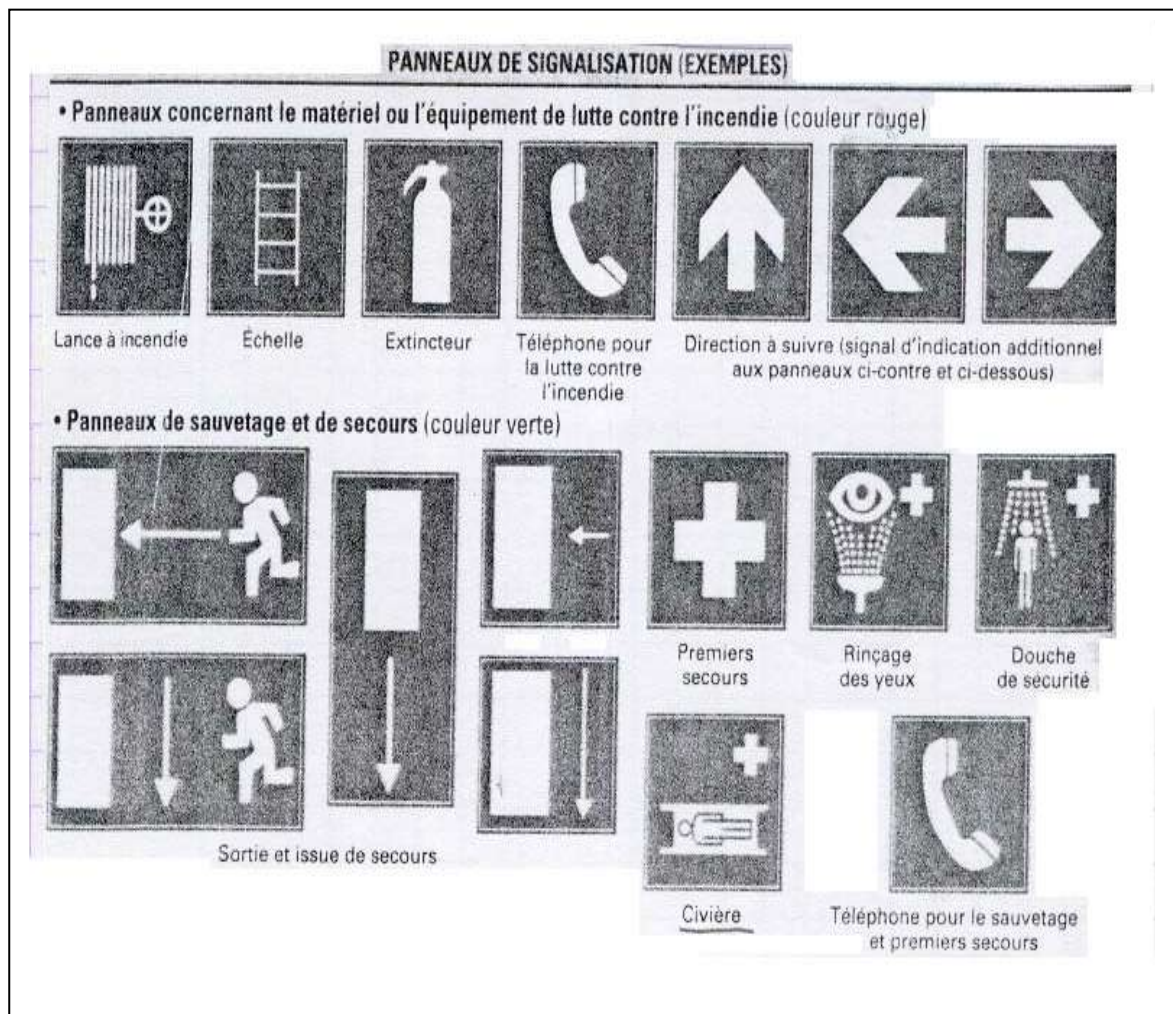
Les produits inflammables et combustibles sont dangereux. Il faut toujours être bien informé sur les risques pour la santé et la sécurité de ces produits, afin d'être en mesure d'appliquer les mesures de préventions adéquates. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Remplacement des produits, on devrait essayer de remplacer un produit inflammable par un autre qui l'est moins. Il faudrait choisir un produit dont le point d'éclair est plus élevé.
- Ventilation des lieux, dont le but est d'abaisser la concentration des vapeurs dans l'air.
- Gestion des déchets, comme des huiles usées, de solvant, de peinture qui doivent être recueillis dans des bidons de sécurité et éliminés par des compagnies spécialisées.
- Installation d'extincteurs, le feu se classe d'après le type de combustible impliqué dans l'incendie. Les extincteurs aussi sont classifiés d'après le type d'incendie qu'ils peuvent éteindre ou contrôler. Des symboles servent à identifier les extincteurs contenant l'agent recommandé pour chaque type d'incendie. Les extincteurs qui conviennent pour plus d'une catégorie d'incendie peuvent être identifiés par plusieurs symboles.
- Eloignement des sources d'ignition, le lieu d'entreposage des produits inflammables et combustibles doit être le plus loin possibles des voies de circulation du personnel et des postes de travail.
- Protection individuelle, selon l'organisation des postes de travail et la nature des produits manipulés, il peut s'avérer nécessaire de porter de l'équipement de protection individuelles tel que lunettes, gants, tablier, masque à cartouche ou autre afin de se protéger des éclaboussures, des vapeurs et la chaleur.



Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire

- Il faut localiser les extincteurs selon la grandeur et la forme du local ;
- Il faut signaler les sorties d'urgence en cas d'incendie :
 - *accès facile aux portes ;
 - *ouverture facile des portes (barre horizontale) ;
 - *passage libre.



Objectif N°5

Durée : 3 heures 30min

Objectif poursuivi :

Expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents.

Qu'est ce que le stagiaire doit connaître avant de commencer ?

14. Le protocole d'intervention en cas d'urgence.

15. Le protocole d'intervention de l'établissement.

16. Les principales mesures de secourismes relatifs aux accidents les plus fréquents.

Lieu de l'activité : Salle de cours.

Directives particulières :

<i>Nombre de travailleurs affectés à un quart de travail donné</i>	<i>50 ou moins</i>	<i>51 à 150</i>	<i>151 et plus</i>
<i>Nombre minimal obligatoire de secouriste pour ce quart de travail</i>	<i>1 secouriste</i>	<i>2 secouristes</i>	<i>A partir de ce nombre, ajouter un secouriste pour chaque centaine ou fraction de centaine de travailleurs supplémentaires</i>

Mesure de secourismes

**se protéger soi-même et la victime*

*** évaluer la situation*

- Déterminer s'il y a risque pour soi, la victime et l'entourage (explosion, incendie, effondrement, intoxication, électrocution, explosion à des températures extrêmes)
- Craindre les espaces confinés ou restreints ainsi que tout lieu où il y a risque d'intoxication pour soi.

***sécuriser les lieux*

- Penser tout à se protéger.

Après avoir évalué la situation, des actions peuvent être requise.

A titre d'exemple :

- *Mise hors tension d'une machine*
- *Cadenas sage*
- *Empêcher les autres personnes de s'approcher d'un lieu dangereux.*

- Si la qualité de l'air semble déficiente, se munir de l'équipements protection respiratoire ou de tout équipement de protection approprié avant d'intervenir.

- S'il y a risque pour la victime =, il faut l'évacuer.

- En présence de danger persistance, alerter les services publics de police ou des incendies.

**Alerter l'aide nécessaire*

*** demander de l'aide de son entourage*

- *Alerter les responsables de la sécurité ou les secouristes en place.*

***Communiquer avec les services d'urgence*

- Le secouriste doit rester auprès de la personne blessée et désigner quelqu'un de l'entourage pour appeler les services d'urgence.

***La loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*

Cette loi s'applique à tous les travailleurs victimes d'une lésion professionnelle en leur garantissant une protection de revenu en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, y compris la récurrence, la rechute etc.

Le processus de réparation des lésion professionnelle comprend la fourniture des soins nécessaires à la consolidation d'une lésion ; la réadaptation physique, sociale et professionnelle du travailleur victime ,le paiements d'indemnités ,le droit au retour au travail, le paiement d'indemnités pour dommages corporels et, le cas échéance, d'indemnités de décès.

**Personnes couvertes par la loi*

La loi ou sécurité sociale couvre les droits et les obligations des travailleurs et l'employer. Toute personne exécutant un travail rémunéré par un employeur est protégé par cette loi.

**Définition d'un accident de travail*

Selon la loi, un accident du travail est un événement imprévu et qui entraîne une lésion professionnelle ; c'est-à-dire une blessure ou une maladie.

** Implication de la loi pou l'entreprise*

Tous les employeurs sont obligés de déclarer leurs activités à la CNSS et doivent lui verser une cotisation annuelle. Si un employeur néglige ou refuse de faire les déclarations exigées ou de payer sa cotisation, cela ne le libère pas de ses obligations et ne prive pas le travailleur de ses droits. Cet employeur peut cependant se voir imposer une sanction.

**Protection du travailleur*

La loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles protègent le travailleur en lui conférant les droits suivants :

- 1. droit à l'assistance médicale ;*
- 2. droit à l'indemnisation ;*
- 3. droit à la réadaptation ou rééducation ;*
- 4. droit au retour au travail.*

**Démarche en cas d'accident : Droits et obligations*

Lorsqu'un travailleur est victime d'un accident du travail, l'employeur doit être prévenu dès que possible. Quand le travailleur ne peut pas faire lui-même, un des collègues de travail, ou une autre personne disponible peut s'en charger pour lui. Le travailleur doit recevoir rapidement les premiers soins nécessaires. Si son état le justifie, il sera transporté dans un établissement de santé ou chez un médecin de son choix, ou à son domicile. C'est à l'employeur de payer ou de rembourser les frais du premier transport.

**Droits et obligations*

L'employeur doit avisez la CNSS de tout accident rendant le travailleur incapable de faire au-delà de la journée au cours de laquelle s'est manifestée la lésion.

Par ailleurs, lorsque l'accident entraîne ;

- Le décès d'un travailleur ou*
- Des blessures l'empêchant d'accomplir ses fonctions pendant 10 jours ou*
- Des blessures à plusieurs travailleurs ou*
- Des dommages matériels de plus de 50000\$*

l'employeur doit aviser sans délai la CNSS.

L'employeur est également tenu d'inscrire dans un registre les accidents mineurs, qui ont obligé un travailleur à recevoir des soins, mais qui ne l'ont pas empêché d'exercer son emploi au-delà du jour de l'accident.

Le travailleur doit fournir une attestation médicale à son employeur lorsqu'il est incapable d'exercer son emploi, à cause de sa lésion.

GUIDE DE TRAVAUX PRATIQUES
Questionnaires

Objectif N°1

Durée : 1heure

Objectif poursuivi :

Etablir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.

- 1. Quelles sont les trois étapes de la démarche de prévention?*
- 2. Comment peut-on éliminer un danger?*
- 3. Donner un exemple de réduction des risques.*
- 4. Comment peut-on éviter des défaillances techniques des installations, de l'équipement, sources possibles de dangers.*
- 5. Quel est le but de l'inspection générale des lieux de travail?*
- 6. Comment les travailleurs peuvent-ils se protéger des dangers qui ne peuvent être éliminés à la source ni contrôlés?*
- 7. Quel est le moyen permanent de développer des attitudes et des comportements sécuritaires?*
- 8. Quel est l'objectif de l'enquête et de l'analyse d'accident?*
- 9. Quelles sont les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier ?*

Objectif N°2

Durée : 30min

Objectif poursuivi :

Décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents.

- 1. Quelle est la principale cause de mort accidentelle causée par la fumée ?*
- 2. Quels sont les différents systèmes du corps humain pouvant être affectés par une trop forte concentration de chaleur ?*
- 3. Pourquoi les brûlures peuvent-elles causer la mort ?*
- 4. Comment peut-on abaisser la concentration de vapeur dans l'air ?*
- 5. Comment procède-t-on pour éliminer les déchets inflammables et combustibles ?*
- 6. Quelles sont les voies de pénétration des produits toxiques ?*
- 7. Quelles particularités présentes le cadre des étiquettes du fournisseur ?*
- 8. Comment un fabricant fait-il connaître à tous les utilisateurs les risques d'un produit ?*
- 9. Quels sont les moyens de préventions des maladies industrielles ?*
- 10. Comment peut-on diminuer les risques d'accidents ?*

Objectif N°3

Durée : 30min

Objectif poursuivi :

Reconnaître les mesures de préventions relatives à l'exécution du travail et à l'environnement.

- 1. Quelles sont les situations particulières susceptibles de créer un environnement très conducteur d'électricité ?*
- 2. Quels vêtements doivent porter les travailleurs pour être isolés des risques électriques ?*
- 3. Que peut-il se produire à un travailleur, si l'éclairage est insuffisant ?*
- 4. Quels sont les plans sur lesquels une exposition prolongée du bruit peut entraîner des répercussions nocives ?*
- 5. Comment les sifflements s'oreilles peuvent-ils se produire ?*
- 6. Expliquez ce qu'est une enceinte insonorisant.*
- 7. Comment peut-on réduire le bruit des outils pneumatiques bruyants ?*
- 8. Que peut-il se produire à un travailleur, si l'éclairage est insuffisant ?*
- 9. Qu'est-il nécessaire d'observer afin de maintenir le rendement maximal des systèmes de ventilation ?*
- 10. Quels sont les grands responsables de 60% des maux de dos et des accidents vertébraux ?*
- 11. Quelle est la principale source des efforts violents ?*
- 12. Quelles sont les mesures de protection individuelles et collectives ?*
- 13. Quelles sont les diverses positions ergonomiques ?*
- 14. Quelle caractéristique faut-il rechercher pour diminuer les risques d'incendie d'un produit inflammable ?*

Objectif N° 4

Durée : 30min

Objectif poursuivi :

Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire.

- 1. Quelle est la personne la plus propice à être victime d'un accident dans un atelier de réparation ?*
- 2. Que doit garantir, principalement, l'aménagement d'un atelier ?*
- 3. Citer les principes préventifs se rapportant au rangement et au nettoyage de l'atelier.*
- 4. Pourquoi chaque atelier doit avoir un plan d'évacuation ?*
- 5. Que feriez-vous en cas de début d'incendie ?*
- 6. Quels sont les types des extincteurs et comment doit-on l'entretenir ?*
- 7. Comment choisit-on l'extincteur selon le type d'incendie ?*
- 8. Quels sont les types de détecteurs de fumée sur le marché ?*

Objectif N° 5

Durée : 1heure

Objectif poursuivi

Expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents.

1. *Qui peut donner les secours appropriés en attendant l'arrivée des secours plus spécialisés ?*
2. *Quel est le rôle du secouriste ?*
3. *Si votre directeur a affecté 36 personnes, combien de secouristes devrait-on y retrouver ?*
4. *Si vous n'êtes pas secouriste, quel est votre rôle en cas d'urgence ?*
5. *En quoi consiste l'intervention d'un secouriste ?*
6. *Pourriez vous devenir secouriste en milieu de travail ? Comment ?*

Synthèse de module
« SANTE ET SECURITE SUR CHANTIER »

But :

Relever des problématiques et des aspects sécuritaires concernant la santé et sécurité dans un lieu de travail

Marche à suivre

1. Faites d'abord la **lecture complète** des diverses étapes de cet exercice.
2. Rendez-vous à l'atelier désigné et notez les caractéristiques des aspects suivants selon les normes de sécurité.

L'aménagement de l'atelier :

La tenue des lieux :

Les équipements et machines :

Les outils :

Les coffrets électriques :

Les prises de courant :

Les extincteurs :

Les dangers potentiels de feu :

La signalisation :

Les produits polluants :

La trousse de premiers soins :

Autres :

- 1. Que devez-vous faire lorsque vous notez un danger potentiel pour les travailleurs ?*
- 2. Dans les édifices publics, comment doivent s'ouvrir les portes extérieures ?*
- 3. Nommez les trois principales parties du corps à protéger par des équipements de protection individuelle ?*
- 4. Nommez les trois voies d'intoxication qu'empruntent les agresseurs chimiques.*
- 5. Que devez-vous faire en premier lieu lorsqu'il y a brûlure aux yeux causée par des produits chimiques ?*
- 6. En situation d'urgence, le plan d'intervention se divise en trois parties, nommez-les.*
- 7. Qu'est-ce qu'une lésion professionnelle ?*

<i>Résumé Théorique</i> <i>Guide de Travaux Pratiques</i>	<i>Maintenance hôtelière</i> <i>Module 2 : « Santé et sécurité sur chantier »</i>
--	--

Evaluation de fin de module voir cahier du stagiaire

Liste des références bibliographiques

<i>Ouvrage</i>	<i>Auteur</i>	<i>Edition</i>
<i>Santé et sécurité sur chantier</i>	<i>François Roussille</i>	<i>CEMEQ</i>
<i>Technika na besopastnostta</i>		<i>TECHNIKA</i>

